

# REVUE SUISSE

La revue des Suisses de l'étranger  
Mars 2017



**Boom des drones professionnels:  
la technologie suisse à la pointe**

**Le casse-tête de l'«immigration de masse»:  
une mise en œuvre compliquée**

**Une étoile montante avec de la répartie:  
portrait de Hazel Brugger**

# En 2017, les Suisses de l'étranger éliront leurs conseillers.

*Qui aimeriez-vous avoir comme représentants au sein du Conseil des Suisses de l'étranger? Et quels sont les candidats dans votre pays?*

*Vous trouverez des informations pour les électeurs, les candidats et les associations suisses sur le site [www.aso.ch](http://www.aso.ch).*

*Participez à la discussion sur notre réseau [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org).*



## SwissCommunity.org

La plate-forme des Suisses de l'étranger



SwissCommunity.org est un réseau de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

SwissCommunity-Partner:

Suisse Tourisme.



Swiss Travel System.



SWISSCARE

SWI swissinfo.ch

- 5 **Courrier des lecteurs**
- 6 **En profondeur**  
L'immigration, un thème complexe
- 10 **Politique**  
Résultats de la votation du 12 février  
Le modèle pour la stratégie énergétique de 2050
- 14 **Société**  
Reconnaissance pour les Yéniches et les Sinti
- 16 **Économie**  
La nouvelle loi Swissness et ses conséquences
- Nouvelles du monde entier**
- 17 **Série littéraire**  
Daniel de Roulet à New York
- 18 **Culture**  
Portrait de la poétesse slameuse Hazel Brugger
- 20 **Sciences**  
Les drones suisses ouvrent de nouvelles voies
- 22 **Sport**  
Armon Orlik, le nouvel enfant prodige des lutteurs
- 24 **Informations de l'OSE**
- 26 **news.admin.ch**
- 28 **Images**  
Le peintre des Grisons Andreas Walser
- 30 **Lu pour vous**  
Elisa Shua Dusapin: «Hiver à Sokcho»
- 30 **Écouté pour vous**  
Albin Brun & Patricia Draeger: «Glisch d'Atun»
- 31 **Sélection**
- 31 **Écho**

## Immigration de masse: une situation confuse



En principe, le thème de l'immigration ne devrait plus être à l'ordre du jour depuis longtemps. Au mois de décembre dernier, le Parlement a décidé de mettre en œuvre l'initiative sur l'immigration de masse, bien plus de deux ans après son approbation par le peuple. Mais il s'est heurté à une résistance au sein du Conseil national. Immédiatement après le vote final, le groupe UDC a reproché au Parlement d'avoir violé la Constitution – un reproche qui n'était pas infondé, car l'initiative avait été quasi-

vidée de son contenu original. La volonté du peuple de réguler l'immigration par des plafonds et des contingents avait été contournée. Une dénommée «préférence nationale light» remplaçait ces revendications.

La mise en œuvre de l'initiative était dès le départ une mission impossible. Comment la volonté du peuple pouvait-elle s'appliquer sans que la libre circulation des personnes avec l'UE soit mise en péril? Comment mettre en œuvre cette initiative à la lettre, ou du moins dans les grandes lignes, tout en préservant les intérêts nationaux prioritaires? Des consultations avec l'UE ont suivi. Il est alors devenu évident que l'Union européenne ne voulait pas accepter les contingents planifiés. Dans l'intervalle, l'idée d'une clause de sauvegarde a également émergé, avec des quotas annuels pour les immigrés lorsqu'une certaine valeur seuil est dépassée. En définitive, le Parlement s'est accordé sur la «préférence nationale light», qui prévoit uniquement une sorte de priorité aux chômeurs suisses.

L'immigration de masse restera au cœur des débats malgré la décision prise en décembre. En effet, l'UDC a déjà annoncé une initiative populaire sur la libre circulation des personnes avec l'UE. L'initiative RASA, qui prévoit la suppression complète de l'article sur l'immigration de masse de la Constitution, sera également soumise au vote. Et il y a peu, comme si cela n'était pas déjà assez compliqué comme cela, un membre du PS a eu recours individuellement au référendum contre la loi sur l'initiative sur l'immigration de masse – afin, paradoxalement, de la consolider par une votation populaire.

La situation est confuse. Quels sont les nœuds gordiens? Où se situent les contradictions? Où sont les priorités? Dans l'article principal de cette édition, nous tentons d'apporter un éclairage, de jeter un regard rétrospectif sur les trois dernières années de guerres de tranchées politiques et de dresser un bilan, afin d'être en mesure de suivre les débats complexes auquel notre pays doit encore faire face en matière d'immigration.

MARKO LEHTINEN, RÉDACTEUR EN CHEF

## Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

[www.asn.ch](http://www.asn.ch)

ASN, Advisory Services Network AG  
Bederstrasse 51  
CH-8027 Zürich  
[info@asn.ch](mailto:info@asn.ch)



# SWISSCARE

## Assurance Santé Internationale En ligne

[www.swisscare.com](http://www.swisscare.com)

+41 26 309 20 40



**ALPADIA**  
LANGUAGE  
SCHOOLS



**Spécialistes suisses des camps de langue depuis 1996**  
**Camps d'été de langue pour les 8-17 ans**  
En Suisse, Allemagne, France et Angleterre

Anciennement nommé ESL, Ecole Suisse de Langues, nous proposons un enseignement de langue de qualité ainsi qu'un programme d'activités ludique

Contact : +41 (0) 21 621 88 88

[www.alpadia.com](http://www.alpadia.com)



### MIET-PW, MIET-Camper, MIET-4x4

Ilgauto ag, 8500 Frauenfeld

200 Autos, 40 Modèles, ab Fr. 500.-/MT inkl. 2000Km



Tel. 0041 52 7203060 / [www.ilgauto.ch](http://www.ilgauto.ch)

## Revue électronique

Nous remercions tous les lecteurs qui ont répondu à notre appel en passant à l'édition électronique de la Revue Suisse! Grâce à eux, l'édition papier a fait une économie de 35 000 exemplaires cette année.



**Vous recevez toujours la version imprimée de la Revue Suisse, mais souhaitez passer à la Revue électronique et nous aider, ainsi, à économiser des coûts d'impression et d'envoi? Alors, enregistrez-vous en ligne sur [www.swissabroad.ch](http://www.swissabroad.ch).**

**Veillez à communiquer tout changement d'e-mail ou d'adresse à votre représentation.**

## Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

**SIP SWISS INSURANCE PARTNERS®**

Tel +41 44 266 61 11  
[info@sip.ch](mailto:info@sip.ch)

Compétence. Expérience. Service indépendant.

[www.sip.ch](http://www.sip.ch)

## Dossier sur l'apprentissage: le système suisse champion de l'exportation



Professionnel de la reliure, j'ai émigré en 1960 aux États-Unis. Là-bas, j'ai relié des bibles d'autel pour l'église luthérienne. Quelques années plus tard, ma carrière a pris son envol. J'ai été nommé chef du service de contrôle qualité puis directeur opérationnel de la première chaîne du livre entièrement automatisée dans le monde.

Grâce à ce travail de pionnier, j'ai été débauché par l'Université. En tant que maître de conférences, j'ai donné des conférences et des conseils dans le monde entier. J'ai ainsi dispensé tout le savoir que j'avais accumulé en Suisse. Un privilège! Bien que j'aie pris ma retraite officielle de l'Université, je continue d'être sollicité pour des articles spécialisés, des conférences et des conseils... Je connais certains Suisses qui ont réussi dans la vie grâce à leur formation professionnelle.

WERNER REBSAMEN, PROFESSEUR ÉMÉRITE RIT, ÉTATS-UNIS

L'apprentissage constitue l'un des avantages concurrentiels de la Suisse. Ancré depuis longtemps dans le système de valeurs des Suisses, il est à la fois contesté et défendu avec vigueur: c'est un dispositif que j'envie beaucoup à la Suisse et dont notre pays, la Corée du Sud, aurait grand besoin.

EUN UK AHN, CORÉE DU SUD

Pratique et théorie: le modèle suisse est particulièrement pertinent et je souhaite qu'il puisse être exporté en Angleterre. Chez nous, bien souvent, les étudiants ne trouvent pas de travail à la sortie de l'Université.

M. MURPHY, ANGLETERRE

## Polémique sur les frontaliers: remise en cause de la préférence nationale au Tessin



«Prima i nostri» milite pour que les emplois aillent préférentiellement aux Tessinois plutôt qu'aux frontaliers et c'est une bonne chose. Le Tessin n'est qu'un petit canton et ne devrait pas souffrir des difficultés conjoncturelles ni des

problèmes de congestion liés à l'afflux (essentiellement) d'Italiens, qui transforment la pauvre ville de Lugano en une sorte d'enclave italienne. Rendons à la Suisse son caractère national et préservons la vitalité et la bonne santé de cette région!

RICK JONES, ANGLETERRE

Je suis Genevoise et le «problème» frontalier, je connais. Mais il faut arrêter de mettre tous les problèmes du travail et autres sur leur dos. Arrêter de croire que limiter leur nombre est la solution miracle. La Suisse a besoin de personnes qualifiées mais également de personnes dans les fabriques d'horlogerie, dans nos magasins et cetera.

MARIE-DOMINIQUE FORSTER, SUISSE

## Résultat des votations: les centrales nucléaires peuvent poursuivre leurs activités



Acheter du courant nucléaire étranger probablement moins surveillé qu'en Suisse pour arrêter abruptement nos centrales, ne semble pas une idée très responsable. Tchernobyl n'a jamais produit de courant pour la Suisse,

mais de la pollution oui.

BALISTA, SUISSE

## Place des Suisses de l'étranger: la plus belle place du pays a besoin d'aide



Alex Hauenstein, président du conseil de fondation de la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen, a récemment lancé un appel aux dons auprès des Suisses de l'étranger pour la dernière phase d'assainissement de la plus belle

place de Suisse. La Place des Suisses de l'étranger constitue le point final de la «Voie suisse» et revêt un caractère symbolique important aux yeux de la «Cinquième Suisse» et Silva Schoch, rédactrice régionale de la «Revue Suisse» et déléguée de l'OSE, a rappelé dans son rapport à tous les Suisses exilés la collecte de fonds en cours. Cependant: comment les Suisses établis à l'étranger vont-ils pouvoir apporter une contribution financière alors que de nombreuses banques suisses ont résilié les comptes des Suisses de l'étranger? Les voilà durement touchés par cette décision prise par de nombreux établissements financiers suisses allant à l'encontre du patriotisme!

VIKTOR NELL, ESPAGNE

# La politique d'immigration – une histoire sans fin

En décembre dernier, le Parlement a voté une mise en œuvre souple de l'initiative contre l'immigration de masse. Mais le problème est loin d'être réglé.

JÜRIG MÜLLER

Jamais le Parlement suisse n'avait vu tel spectacle: le groupe de l'UDC brandissant des affiches de protestation où l'on pouvait lire les slogans «L'immigration de masse continue!» ou «Violation de la Constitution!» Tout cela s'est passé le 16 décembre dernier lors du vote final de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, vote dont l'UDC est sortie perdante. L'initiative populaire de l'UDC avait été acceptée le 9 février 2014 avec 50,3% de voix favorables. Mais c'est un véritable drame politique qui s'est déroulé entre ces deux dates – drame qui, loin de prendre fin à l'issue de la procédure parlementaire, a débouché sur un débat encore bien plus enflammé sur la politique européenne de la Suisse.

Ce débat continuera d'occuper la Suisse dans un proche avenir. Car depuis le «oui» à l'initiative, l'article 121<sup>a</sup> de la Constitution stipule que la Suisse doit réguler l'immigration avec des plafonds et des contingents. Le nouveau système d'admission aurait dû être introduit en l'espace de trois ans, soit d'ici au 9 février de cette année, en respectant les intérêts macroéconomiques et en donnant la priorité aux citoyens suisses. Les traités internationaux contraires à la nouvelle réglementation devaient «être renégociés et adaptés dans un délai de trois ans à compter de l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons».

## Le non de Bruxelles

Retour en arrière: en juin 2014, peu après l'acceptation de l'initiative

contre l'immigration de masse (ICIM), le Conseil fédéral présente un concept de mise en place stricte avec des plafonds et des contingents et le met en procédure de consultation. En juillet de la même année, le gouvernement dépose une demande de révision de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) auprès de l'UE. La réponse de Bruxelles ne se fait pas attendre. Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères, informe la Suisse sur-le-champ que la demande de révision est rejetée. En février 2015, la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker conviennent de «consultations», mais pour l'UE, il n'est pas question de véritables négociations. En dépit du refus de l'UE, le Conseil fédéral vote en février 2015 le mandat de négociation avec Bruxelles et envoie un projet de loi de mise en œuvre de l'ICIM en procédure de consultation. La fixation de plafonds et contingents pour les citoyens de l'UE n'est plus envisagée si la révision de l'ALCP n'est pas possible.

En octobre 2015, un élément nouveau vient relancer ce pénible va-et-vient. Un comité indépendant dépose une initiative populaire baptisée «Sortons de l'impasse» (RASA). Son contenu est simple, mais radical: l'article 121<sup>a</sup> doit être supprimé de la Constitution.

En mars 2016, le Conseil fédéral annonce la mise en œuvre de l'article

de la Constitution sur l'ICIM. Le gouvernement accorde la priorité à une clause de sauvegarde à laquelle il peut recourir au besoin, même sans l'accord de l'UE: si l'immigration excédait un certain seuil, le Conseil fédéral devrait fixer des plafonds annuels.

## «Préférence nationale light»

Dans sa session automnale 2016, le Parlement prend les choses en main. Une nouvelle notion fait son apparition: «Préférence nationale light». Après une longue lutte, les Chambres fédérales votent finalement en décembre une loi de mise en œuvre qui prévoit une sorte de préférence chômeurs: dans les régions et les professions où le nombre de chômeurs est supérieur à la moyenne, les entreprises doivent déclarer les postes vacants au service régional de placement et recevoir des candidats appropriés à des entretiens. Objectif de l'exercice: les postes étant pourvus par des personnes inscrites comme chômeuses en Suisse, on espère un recul du nombre d'immigrants.

Après maintes tergiversations, lors dudit vote final du 16 décembre 2016, on entend des propos très durs au Parlement. Le chef du groupe de l'UDC Adrian Amstutz déclare: «En violant la Constitution comme on le fait aujourd'hui, on bafoue la démocratie.» C'est une journée noire pour le pays. «Cette manœuvre proche de la trahison de la majorité parlementaire, lancée par le PS, mais conduite par le parti

libéral et dont le groupe PDC, en s'abstenant hypocritement, a soutenu la victoire, constitue le summum du mépris de la démocratie.»

En effet, ce sont les libéraux, notamment le membre du Conseil national Kurt Fluri et l'ancien président du Parti libéral et actuel membre du Conseil des États Philipp Müller qui ont pris les devants et façonné l'ac-

fait croire au peuple avant le vote de l'ICIM qu'il suffirait de renégocier l'ALCP avec l'UE pour régler le problème.

### Un moment pénible pour la démocratie

La loi d'exécution n'est pas une mise en œuvre à la lettre de l'ICIM, ni une

view au journal «Bund». Les responsables de l'UE ont ainsi déclaré peu avant Noël 2016 qu'il serait désormais possible de maintenir les traités avec la Suisse.

Une difficulté toutefois: l'initiative contient des imprécisions. Ainsi, le nouvel article de la Constitution exige certes des négociations avec l'UE, mais il n'est écrit nulle part ce qui advient



tuelle législation sur la mise en œuvre de l'ICIM. Le PS n'a pas eu beaucoup à faire puisque ses intérêts majeurs coïncidaient avec ceux du Parti libéral: le maintien de la voie bilatérale, qui n'est possible que si l'on ne touche pas à l'ALCP avec l'UE. Outre Adrian Amstutz, Ignazio Cassis, chef du groupe du Parti libéral, emploie lui aussi des mots durs lors de la confrontation au Parlement: il accuse l'UDC de «trahison du peuple», car le parti aurait

heure de gloire pour la démocratie directe. Pourtant, la solution actuelle n'est pas antidémocratique, contrairement à ce qu'affirme l'UDC. Le peuple a dit cinq fois «oui» aux traités bilatéraux et une fois à la gestion indépendante de l'immigration. «Nous avons essayé de concilier les différentes votations populaires et de tirer le maximum possible dans le cadre des traités bilatéraux», déclare le président du PS, Christian Levrat dans une inter-

**Un signal clair: le 16 décembre 2016, le groupe UDC reproche au Parlement de violer la Constitution.**

Photo Keystone

si celles-ci échouent ou n'ont pas lieu du tout. On le sait, pour négocier, il faut que les deux parties soient prêtes. Dès le départ, le chef du groupe de l'UDC Adrian Amstutz a trouvé que tenir compte de la position de l'UE dans la mise en œuvre était une erreur. Dans une note d'information spéciale de l'UDC distribuée à tous les ménages suisses en mars 2015, il écrit qu'en procédant ainsi, le Conseil fédéral accordait «pratiquement un droit de veto» à

l'UE. Il soumet ainsi la mise en œuvre du mandat populaire à la décision de Bruxelles d'accepter ou non l'indispensable ajustement de l'ALCP. L'UDC réclame «une mise en œuvre systématique du mandat populaire, même si celle-ci doit impliquer la résiliation de l'ALCP».

Avant le vote, les propos de l'UDC étaient encore bien différents: en votant «oui» à l'initiative, «nous chargeons le Conseil fédéral de renégocier la libre circulation des personnes avec l'UE» et «l'ALCP ne doit donc pas être résilié». De plus: «L'initiative ne vise ni un arrêt général de l'immigration, ni la résiliation du traité bilatéral avec l'UE.» C'est ce que l'on pouvait lire sur le site officiel de l'initiative. Néanmoins, jamais aucune proposition de compromis n'a été émise de la part de l'UDC durant la phase de mise en œuvre. Or, rien ne se fait sans compromis, comme le diagnostique le groupe de réflexion sur la politique étrangère «foras»: «La mise en œuvre systématique de l'ICIM n'est pas réalisable, seuls différents compromis

sont possibles. Il faut une décision politique pour fixer l'objectif à privilégier: la prospérité économique ou une migration gérée de manière indépendante.»

Christoph Blocher a lui brouillé les cartes en représentant des positions sur lesquelles le parti est revenu peu après, comme l'a documenté le journal «Sonntagszeitung» en décembre 2016. Selon le procès-verbal d'une réunion de représentants de l'économie et de partis bourgeois, le stratège en chef de l'UDC était prêt à renoncer à fixer des quotas et expliquait même qu'on pouvait s'accorder sur la préférence nationale.

### Un référendum de partisans

L'UDC s'est montrée incohérente même après la bataille: elle a renoncé à un référendum, alors que le parti qualifiait la loi d'exécution de «violation de la Constitution» et de «trahison nationale». Le chef du parti, Albert Rösti, argumente qu'un réfé-

rendum «n'aurait fait que cimenter la situation actuelle». Malgré tout, rien n'est encore réglé. Car une série de décisions de politique européenne fondamentales pointe à l'horizon. Nenad Stojanovic, ironiquement membre du PS et non pas de l'UDC, a recours au référendum contre la loi sur la mise en œuvre de l'ICIM. Il soutient la très contestée loi d'application, mais souhaite lui conférer une plus grande légitimité par voie de référendum. Pour la première fois dans l'histoire de la Suisse, ce ne sont pas les adversaires, mais les partisans d'une loi qui ont recours au référendum. D'autres personnes et groupuscules qui soit soutiennent la loi avec véhémence, soit la rejettent avec véhémence le suivent. Si les signatures nécessaires sont réunies et que la loi est acceptée, cela montrerait clairement que le peuple souhaite conserver la libre circulation des personnes. C'est exactement ce que redoute l'UDC, qui préfère ne pas participer au référendum. En cas de victoire du «non» en revanche, il

L'initiative contre l'immigration de masse a donné lieu à une discussion difficile avec l'UE. (Sur la photo: la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker lors de négociations en 2015).

Photo Keystone



## Du plafonnement au modèle des trois cercles

La Suisse attire la main-d'œuvre étrangère depuis longtemps. De grandes vagues d'immigration eurent lieu déjà avant la Première Guerre mondiale. Mais c'est après la Seconde Guerre mondiale que l'immigration prit véritablement son essor: les politiques réagirent en utilisant différents instruments pour canaliser l'immigration croissante. Le premier fut le *principe de rotation*: les autorisations de séjour n'étaient accordées que pour une courte période. Ensuite, les travailleurs immigrés devaient rentrer chez eux. De nombreux employeurs critiquèrent ce système, car ils devaient toujours faire venir de nouveaux travailleurs et les former. À partir de 1963, le Conseil fédéral essaya le *plafonnement simple*. Les entreprises ne pouvaient embaucher de travailleurs étrangers que si elles n'augmentaient pas massivement leurs effectifs. Cette mesure ne fut pas très efficace, l'immigration continua d'augmenter. Parallèlement, les mouvements racistes connurent une forte progression.

Le gouvernement introduisit alors le *plafonnement double*: chaque entreprise devait augmenter le personnel étranger de 5 %, tout en maintenant stables les effectifs de l'entreprise. Ces mesures furent efficaces, mais l'immigration recommença à augmenter avec le regroupement familial. En 1970, des *quotas* furent introduits. Ils permirent certes de freiner l'immigration, mais en même temps, un nombre bien plus élevé de saisonniers entrèrent dans le pays. 1991 vit arriver le *modèle des trois cercles*, qui ne fut jamais vraiment réalisé: libre circulation des personnes avec les États de l'UE (premier cercle), recrutement de main-d'œuvre hautement qualifiée en provenance d'autres États occidentaux comme les États-Unis et le Canada (deuxième cercle) et si possible aucune immigration en provenance du reste du monde (troisième cercle). En 2002, la libre *circulation des personnes avec l'UE* fut progressivement mise en place.

Malgré tous les efforts politiques pour gérer l'immigration, on constate jusqu'à aujourd'hui une constante inquiétante: les mouvements migratoires n'ont pas respecté les lois sur l'immigration, ils ont en fait reflété la situation économique en Suisse – et dans les pays d'origine. (JM)

n'y aurait pas de loi d'application. Les traités bilatéraux seraient directement menacés, car le Parlement serait contraint d'adopter une loi plus stricte qui ne serait guère compatible avec l'ALCP.

De toute façon, le traité est dans la ligne de mire de l'UDC. Le parti a décidé en janvier de préparer une initiative populaire contre le traité jusqu'au milieu de l'année. Il ne s'agit pas seulement d'une résiliation, mais d'une interdiction de principe de la libre circulation des personnes

conforme à la Constitution. Au départ, l'«action pour une Suisse indépendante et neutre» (ASIN) avait une longueur d'avance: dès décembre dernier, elle expliquait vouloir lancer bientôt une initiative de résiliation. Le directeur de l'ASIN, Werner Gartenmann, déclarait à la «Revue Suisse» que l'on coordonnerait désormais les démarches avec l'UDC: «Nous voulions mettre la pression en décembre, pour avancer.» Si cette initiative a lieu, le peuple peut prendre une décision de principe claire en matière de politique européenne: soit une gestion indépendante de l'immigration et une éventuelle rupture avec l'UE, soit un maintien des relations bilatérales avec Bruxelles dans leur étendue actuelle.

### Décision avec l'initiative RASA?

Une décision de principe serait également possible avec l'initiative RASA, qui supprimerait l'article sur l'immigration de masse de la Constitution. Cependant, les chances accordées à cette initiative sont faibles. Le rejet augmenterait également la pression sur une mise en œuvre à la lettre de l'ICIM. C'est pourquoi le Conseil fédéral a envoyé en consultation deux variantes de contre-proposition directe. L'une prévoit de mettre en œuvre l'ICIM en harmonie avec les «traités internationaux», l'autre de conserver le texte de l'initiative de l'UDC dans son intégralité, mais de supprimer le délai d'application de trois ans dans les dispositions transitoires. Ainsi, la gestion de l'immigration deviendrait la mission permanente du Conseil fédéral: il devrait frapper à nouveau occasionnellement à la porte de Bruxelles pour chercher une solution. Mais il pourrait attendre le moment opportun.

Peut-être des possibilités de renégocier la libre circulation des personnes se présenteront-elles sans qu'il

soit nécessaire de remettre en question les relations avec l'UE. La libre circulation des personnes est contestée dans plusieurs pays de l'UE. Elle est l'une des raisons du Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Jusqu'à ce que la question de l'immigration soit définitivement réglée, la Suisse peut s'attendre à d'autres tempêtes en matière de politique européenne. Et, d'ici là, l'immigration de masse continuera «sans retenue», comme le prédit le site de l'UDC. Cependant: l'immigration recule depuis trois ans. En 2016, on a enregistré le plus faible taux d'immigration depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2007. Et le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre immigrants et émigrants dans la population étrangère permanente, diminue depuis 2013. À l'époque, l'immigration nette s'élevait à plus de 81 000 personnes. En 2014, elle s'élevait à 79 000 et en 2015 à 71 500 personnes. Selon les plus récentes statistiques du secrétariat d'État aux migrations, le solde migratoire en 2016 est inférieur de 15 % à celui de 2015 et ne compte plus que 60 262 personnes.



## La politique fiscale se retrouve enlisée

Le 12 février, trois textes ont été soumis à votation:

le «non» à la réforme de l'imposition des entreprises III place la Suisse dans une situation délicate. La naturalisation facilitée et le fonds routier FORTA ont quant à eux été adoptés.

JÜRIG MÜLLER

Trois textes étaient soumis à votation, mais seule la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) a suscité de vifs débats. La gauche a qualifié le projet «d'arnaque fiscale» qui entraînerait des pertes de plusieurs milliards pour les cantons et les communes, diminuerait les prestations publiques et laisserait les classes moyennes exsangues. En revanche, les opposants de droite ont évoqué le risque de pertes de plusieurs milliards en cas de rejet. Ainsi, selon eux, la suppression d'avantages fiscaux sans proposition de mesures de remplacement pourrait inciter de grands groupes à quitter la Suisse. Le texte entraînerait des pertes fiscales à court terme seulement, et des recettes plus élevées sur le long terme. En restant attractive d'un point de vue fiscal, la Suisse pousserait les entreprises à poursuivre leurs investissements et de nouvelles sociétés pourraient s'implanter dans le pays.

La réforme fiscale était nécessaire parce que certains privilèges accordés aux entreprises n'étaient plus tolérés au niveau international. Afin d'offrir une compensation à ces entreprises, de nouvelles déductions fiscales devaient être rendues possibles. Mais selon le Parti socialiste (PS), le Parlement a inutilement ajouté des allègements fiscaux supplémentaires au projet initial du Conseil fédéral. Le PS a donc lancé un référendum.

### Une campagne très dynamique

Finalement, la gauche a remporté ce combat acharné. Avec 59,1% de «non», le texte a été nettement rejeté. Ce net refus étonne, car à l'origine, seuls le PS,



Eveline Widmer-Schlumpf, l'ancienne ministre des Finances, quasi la «mère» de la réforme sur l'imposition des entreprises III (photo prise lors d'une assemblée des délégués du PBD), a fortement critiqué le modèle fiscal, trois semaines avant la votation. Photo Keystone

les Verts et les syndicats refusaient la réforme de l'imposition des entreprises III. Tous les autres partis, le Conseil fédéral, quasiment tous les cantons et les principales fédérations économiques soutenaient le texte. Mais au fil de la campagne, une dynamique favorisant la gauche s'est installée: de grandes villes ont également rejoint le camp du «non».

Et puis, trois semaines environ avant la votation, alors que personne ne s'y attendait, un point de bascule a été franchi: l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, qui en tant qu'ancienne ministre des Finances était en quelque sorte la «mère»

de la RIE III, a laissé libre cours à ses réserves dans le cadre d'une interview: le paquet fiscal aurait été surchargé par le Parlement jusqu'à en devenir déséquilibré, a expliqué la très populaire membre du Parti bourgeois-démocratique (PBD). Quelques autres personnalités de droite sont également intervenues pour critiquer le projet.

Si une méfiance à l'égard du texte était perceptible à la base de tous les partis, la gauche a été le grand vainqueur du vote. Christian Levrat, président du PS, a également déclaré que le résultat constituait un «message clair du peuple» contre «la soif de pouvoir et l'arrogance de la droite». Après

le succès aux élections de l'UDC et du PLR en 2015, ceux-ci n'auraient plus été prêts à concéder le moindre compromis.

## Un deuxième revers pour Maurer

En effet, la droite a perdu ce qui constituait sans doute le plus important référendum du mandat. Pour le ministre des Finances Ueli Maurer, il s'agit également d'une douloureuse défaite personnelle. Alors ministre de la Défense, le conseiller fédéral UDC avait déjà connu un revers lors de la votation relative à l'achat d'avions de combat Gripen. Avec la réforme sur l'imposition des entreprises III, il subit pour la deuxième fois une défaite avec un texte central. Ce qui n'est pas sans conséquences pour la Suisse, qui va nécessiter plus de temps pour harmoniser sa législation fiscale des entreprises avec les exigences internationales.

Avec, en toile de fond, le risque que de nouvelles listes noires soient rendues publiques par l'OCDE et l'UE. Si la Suisse devait figurer sur de telles listes, elle traverserait des turbulences économiques considérables. Hans-Ulrich Bigler, conseiller national du PLR et directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a évoqué le soir de la votation une incertitude juridique dangereuse pour les entreprises. Heinz Karrer, président d'économie suisse, craint même l'exode de certaines entreprises, et pour le conseiller fédéral Maurer, ce résultat ne constitue pas un «bon signal pour l'économie suisse, qui devient moins attrayante.»

Cependant, les acteurs politiques s'accordent sur un point: il faut passer à la vitesse supérieure pour que la Suisse ne soit pas soumise à une pression internationale considérable. Tous les regards se tournent désormais vers le conseiller fédéral Maurer. Il doit élaborer très rapidement un texte convenant à tous les partis, aux cantons, à

l'économie, à l'UE et à l'OCDE, sans oublier au peuple. Il peut se baser sur le texte initial du Conseil fédéral.

La nouvelle réforme de l'imposition des entreprises doit proposer une charge fiscale des entreprises compétitive tout en garantissant un financement réciproque solide. Pour la gauche, il est également clair que l'imposition des dividendes doit être augmentée et qu'il faut introduire une imposition sur les plus-values. On ne peut déterminer avec précision dans quelle mesure l'économie et les partis de droite accueilleront ces exigences. Une chose est sûre: les débats seront vifs mais ne devront pas s'éterniser.

## La surprise de la naturalisation facilitée

La deuxième surprise du dimanche de vote a été l'adoption nette du texte de naturalisation facilitée avec 60,4 % de «oui». Les étrangers de troisième génération, c'est-à-dire ceux dont les grands-parents avaient émigré, pourront désormais en bénéficier. De fait, ces étrangers sont désormais des Suisses sans posséder de carte d'identité. Cependant, même après l'adoption du texte, ils doivent toujours remplir un certain nombre de critères. À notre époque marquée par les craintes relatives à l'immigration, l'adoption du texte, après trois tentatives semblables en 1983, 1994 et 2004, n'était pas évidente. Ce résultat montre que le peuple peut effectuer une analyse très différenciée en matière de politique migratoire. En ne se basant pas sur des faits et en attaquant des étrangers vivant en Suisse depuis des décennies avec une affiche représentant une burka, la campagne de l'UDC n'a pas été efficace.

Le troisième projet, le Fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA), a également été largement adopté avec 62 % de voix

## Résultats de la votation du 12 février 2017

40.9% Oui 59.1% Non



### Réforme de l'imposition des entreprises III

60.4% Oui 39.6% Non



### Naturalisation facilitée

62.0% Oui 38.0% Non



### Fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

pour. Désormais, l'exploitation, l'entretien et la construction de routes nationales et de projets de circulation dans les agglomérations seront financés à partir d'un seul fonds. L'opposition de la gauche et des fédérations écologistes n'avait aucune chance. Ceux-ci affirmaient que comme le FORTA disposerait chaque année d'un milliard de francs de plus pour les routes, cela entraînerait une recrudescence des constructions, tandis que ce même argent manquerait à la Caisse fédérale. Au contraire, les arguments des partisans du «oui», selon lesquels le réseau routier avait atteint ses limites depuis longtemps et qu'il était nécessaire d'éliminer les bouchons, ont été approuvés. Il y a trois ans, les votants avaient déjà donné leur accord au fonds d'infrastructure ferroviaire. Le «oui» au FORTA peut être vu comme une affirmation claire de la population en faveur d'une bonne infrastructure de circulation, également pour les routes.



## Le système énergétique suisse – un chantier colossal

Pas de nouvelles centrales nucléaires, une consommation basse, davantage d'énergies renouvelables: le 21 mai, une votation aura lieu sur la «Stratégie énergétique 2050».

JÜRIG MÜLLER

Son nom officiel est «Stratégie énergétique 2050: premier paquet de mesures». «Paquet» est un doux euphémisme, car c'est un acte juridique de 47 pages qui va être soumis à votation. La nouvelle loi sur l'énergie comprend à elle seule 77 articles. Parallèlement, divers actes législatifs vont être modifiés, de la loi sur le CO<sub>2</sub> à la loi sur l'énergie nucléaire, en passant par la loi sur l'aménagement du territoire, la loi sur les installations électriques et la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Tout a commencé avec la catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, en 2011. La même année, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris la décision de sortir progressivement de l'énergie nucléaire. Parallèlement, le marché international a évolué très rapidement et l'apparition de nouvelles technologies a modifié la donne. Le gouvernement et le Parlement estiment que tous ces changements imposent la transformation de l'ensemble du système énergétique suisse. En quelques mots, il s'agit d'augmenter l'efficacité énergétique tout en réduisant la consommation et en développant les énergies renouvelables.

### Sortie du nucléaire

Le point le plus marquant et le plus controversé de l'ensemble du projet est la sortie du nucléaire. La construction de nouvelles centrales nucléaires serait interdite. Néanmoins, les centrales existantes pourraient poursuivre leurs activités aussi longtemps que l'autorité de surveillance les

considère comme sûres. Pour les Verts, cela n'est pas suffisant. Lors d'une initiative populaire, ceux-ci ont demandé non seulement l'interdiction de toute nouvelle centrale nucléaire mais aussi la désactivation des cinq réacteurs suisses d'ici 2029 au plus tard. Le peuple a rejeté cette initiative le 27 novembre 2016, la jugeant trop radicale.

L'objectif de sortie du nucléaire dans un avenir proche reste toutefois d'actualité. Il serait remplacé en partie par des énergies renouvelables. Avec la force hydraulique, la Suisse possède une source d'énergie renouvelable traditionnelle et abondante. Mais les «nouvelles» énergies renouvelables, à savoir le solaire, le bois, la biomasse, l'éolien, la géothermie et la chaleur ambiante, constituent elles aussi une part de plus en plus importante de l'approvisionnement énergétique de notre pays. Actuellement, seuls 21,4 % de l'énergie consommée en Suisse sont issus de sources renouvelables. Il convient donc d'encourager ces nouvelles énergies. La production d'électricité à partir de ces sources passerait d'environ trois térawatt-heures à plus de onze à l'horizon 2035, soit environ la moitié de la production actuelle des centrales nucléaires suisses.

Des fonds plus importants seraient mis à disposition pour la promotion des énergies renouvelables. Le supplément sur les coûts de transport augmenterait de 2,3 centimes. Pour une famille de quatre, le montant serait d'environ 100 francs par an, soit 44 francs de plus qu'aujourd'hui. Afin d'optimiser la promotion des énergies renouvelables, la construction d'ins-

tallations de production dans des zones naturelles protégées serait également facilitée. Les grandes centrales hydrauliques existantes sont subventionnées par le supplément sur les coûts de transport, à hauteur de 0,2 centime par kilowattheure.

Afin d'atteindre ces objectifs, il importe non seulement de promouvoir les énergies renouvelables, mais aussi d'augmenter l'efficacité énergétique. D'ici à 2035, la consommation énergétique par personne et par an diminuerait de 43 % par rapport à 2000, et la consommation électrique de 13 %. Pour cela, l'instrument central est le Programme Bâtiments. 450 millions de francs – issus de la taxe sur le CO<sub>2</sub> – par an pourraient être injectés dans ce projet, au lieu des 300 millions actuels. En outre, des rénovations énergétiques de bâtiments seraient également encouragées par des incitations fiscales. Les importateurs d'automobiles seraient soumis à des règles plus strictes afin de promouvoir des véhicules plus écologiques. Le Conseil fédéral pourrait en outre émettre des directives concernant la mise en place de systèmes de mesure, de pilotage et de régulation chez l'utilisateur final.

### Laissons faire le marché

Pour l'Union démocratique du centre (UDC), c'en est trop. Aussi a-t-elle décidé de lancer le référendum. Selon elle, la stratégie énergétique est «catastrophique» pour la Suisse. Le président du parti, Albert Rösti, a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'est pas nécessaire de décider maintenant de ce que sera le paysage énergétique dans



La «Stratégie énergétique 2050» vise à promouvoir les énergies renouvelables comme l'énergie éolienne. Sur la photo: installation éolienne sur le col du Nufenen.

Photo Keystone

35 ans. On peut tranquillement laisser faire le marché: les systèmes présentant la meilleure efficacité énergétique s'imposeront tout naturellement. Qui plus est: «Si nous ne combattons pas la loi sur l'énergie, les prix de l'électricité, de l'essence et du pétrole augmenteront dans les années à venir.» Selon Albert Rösti, les mesures prévues entraîneraient des frais exorbitants, à hauteur de quelque 3200 francs par famille et par an. Ce chiffre est toutefois contesté car le projet soumis à votation ne permet pas de déterminer de montant.

Dans son calcul, l'UDC a tout de suite pris en compte le deuxième paquet de mesures, qui prévoit un système incitatif en matière climatique et énergétique. Pourtant, d'une part,

ce projet n'a pas encore été examiné au Parlement et, d'autre part, il ne semble pas en mesure de recueillir la majorité.

Le conseiller national Toni Brunner, prédécesseur d'Albert Rösti à la tête de l'UDC, met en garde: «Si nous renonçons précipitamment à près de 40 % d'électricité provenant de nos centrales nucléaires, nous devons trouver de quoi les remplacer. Le recours exclusif à des énergies renouvelables comme le vent et le soleil est une énorme utopie», explique Toni Brunner. «Les parcs éoliens dénaturent nos paysages, les projets hydroélectriques se heurtent à une résistance et les toits solaires ne combleront pas la faille. La Suisse devra importer l'électricité manquante. Soit de centrales nucléaires fran-

çaises soit de centrales à charbon allemandes. Nous serons ainsi encore plus dépendants et exposés aux pressions de l'étranger.»

### Contre les importations d'énergie sale

Pour les défenseurs de la stratégie énergétique, c'est tout le contraire. Le conseiller national PDC, Daniel Fässler, a déclaré lors du débat parlementaire que ceux qui sont favorables au «non» et donc au statu quo se voilent la face: «Trois des cinq centrales nucléaires seront de toute façon arrêtées dans les prochaines années – avec ou sans stratégie énergétique. Cela correspond à environ 14 % de la production électrique actuelle. En cas de victoire du «non», la perte d'électricité devrait être compensée par des importations de l'UE, la dépendance vis-à-vis de l'étranger augmenterait massivement et la sécurité de l'approvisionnement s'en trouverait affaiblie. Les investissements auraient lieu dans l'UE, au détriment de l'économie suisse.»

Roger Nordmann, président du groupe PS, renchérit: «Les centrales nucléaires vieillissent, sont de plus en plus sujettes à des pannes et déficientes. Pour continuer sur cette lancée, il faudrait prévoir de nouvelles centrales. Non seulement ce ne serait pas souhaitable pour des raisons de sécurité, mais en plus ce ne serait pas réaliste d'un point de vue politique et juridique, et hasardeux d'un point de vue économique.» Si la stratégie énergétique était refusée, la force hydraulique et les autres énergies renouvelables ne pourraient pas être renforcées, et la Suisse dépendrait des importations d'énergie sale, explique Roger Nordmann. Les risques s'en trouveraient accrus car l'approvisionnement en énergie suisse dépend aujourd'hui déjà à 65 % des énergies fossiles que sont le pétrole et le gaz.

# Les minorités nationales – un rêve devenu réalité

La Suisse, pays aux quatre langues et quatre cultures: cette formule éculée n'a plus lieu d'être. En effet, les Yéniches et des Sintis sont depuis peu officiellement considérés comme des minorités linguistiques et culturelles nationales. Le statut des Roms est lui aussi au centre de l'attention.

MARC LETTAU

Soudainement, des larmes ont coulé sur les joues des hommes, qui se sont tombés dans les bras les uns des autres. L'émotion était palpable chez les Yéniches et les Sintis réunis lors de leur traditionnelle manifestation culturelle à Berne. Parmi les invités figurait le conseiller fédéral Alain Berset, qui a tenu l'allocution de bienvenue. Dès ses premiers mots, une vague d'émotion a submergé la foule: «Chers Yéniches, chers Sintis, ...»

Des mots de bienvenue apparemment banals. Pour les représentants des deux communautés néanmoins, l'événement du 15 septembre 2016 était à marquer d'une pierre blanche: c'était

la première fois qu'un membre du gouvernement ne s'adressait pas à eux en employant le terme générique de «gens du voyage». La promesse d'Alain Berset: «Je reconnais votre exigence à vouloir être reconnus en tant que Yéniches et Sintis et mettrai tout en œuvre afin que la Confédération vous appelle désormais ainsi.» En fin d'année, le conseiller fédéral est revenu sur le sujet et expliqué la manière dont il imaginait «la promotion de la culture des Yéniches, Sintis et Roms». Malgré le caractère inachevé du plan d'action proposé, le choix même des mots avait valeur de symbole. Après la reconnaissance officielle des Yéniches et des Sintis, le Conseil fédéral s'est engouffré dans la

brèche et a reconnu officiellement et pour la première fois les Roms comme minorité nationale.

## Méconnaissance de la nature profonde d'une minorité

Avec cette nouvelle étape, la Suisse poursuit ses efforts visant à contrecarrer la discrimination des minorités. Elle confirme ainsi son engagement concrétisé par la ratification en 1995 de la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales. Toutefois, les obstacles sont légion entre la signature d'un accord et la reconnaissance explicite d'une minorité, du moins du point de vue des

L'exigence à vouloir être reconnus en tant que minorité nationale a été longue, mais a porté ses fruits: des représentants des Yéniches et des Sintis devant le Palais fédéral à Berne.

Photo Adrian Moser



communautés concernées. Ainsi, au printemps 2016 déjà, les porte-paroles des Yéniches et des Sintis ont déploré que les autorités méconnaissent la nature profonde de cette minorité hétéroclite appelée «gens du voyage». La plus grande partie de ces populations est sédentaire, ce qui n'a aucun impact sur leur identité en tant que Yéniches ou Sintis. Dans l'intervalle, la «Radgenossenschaft der Landstrasse» («Association des gens de la route»), la principale organisation faitière de ces minorités partiellement nomades, mais principalement sédentaires, ne tarit pas d'éloges: le Conseil fédéral a franchi une étape essentielle.

Reconnaître les minorités a permis d'apaiser les fortes tensions opposant les autorités aux «gitans», des conflits qui avaient prévalu pendant des siècles. Le processus n'est cependant pas encore achevé. Une fois le geste du Conseil fédéral salué, l'association s'est empressée de souligner qu'une minorité nationale n'existait pas véritablement si son histoire ne figurait pas dans les manuels scolaires, un constat qui n'avait pas échappé aux autorités fédérales. Celles-ci poursuivent donc leur processus de reconnaissance et de réconciliation. La réconciliation est de mise, car depuis 1926 et jusque dans les années 1970, de nombreux Yéniches et Sintis ont été victimes de la violence des institutions étatiques et sociales. En effet, nombre d'enfants ont été arrachés à leurs familles pour être placés. Cette politique abusive était motivée par des considérations aberrantes: les «vagabonds» étaient accusés d'être les vecteurs d'une «infériorité héréditaire» qu'il fallait absolument éradiquer.

La réparation des erreurs du passé est toutefois proche puisque la «Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981», à l'intitulé quelque peu sibyllin, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017. Elle permettra d'indemniser les victimes de mesures coercitives à des fins d'assistance. Une somme de

### Un dixième de la communauté vit dans des caravanes

Les Yéniches sont un groupe ethnique issu de couches marginalisées de l'époque moderne. Ils ont développé leurs propres traditions et s'expriment dans un idiome propre. Voici un exemple de yéniche moderne: «De Oberflotschergaaschi holcht em Fludi naa und linst, dass loori gflotschet wird – denn zum Flotschne biharchts e Fläppe. Wer loori Fläppe biharcht, wird gschräpft.» Traduction: «Le garde-pêche marche le long de la rivière et veille à ce que personne ne s'adonne à la pêche, car il faut un permis pour cela. Ceux qui n'en disposent pas sont punis.» Quant aux Sintis, ils représentent une branche des Roms européens. Les Yéniches et les Sintis de Suisse (appelés «Manouches» en Suisse romande) ont des racines communes. Les Sintis s'expriment dans une forme particulière du romanés indoaryen. Sur approximativement 30 000 Yéniches et Sintis, environ un dixième continuent à mener une vie nomade. (mul)

300 millions de francs est mise à disposition à cet effet. Le nombre des ayants droit à l'indemnisation met en lumière les profondes blessures qui leur ont été infligées plus de cinquante ans en arrière. Ainsi, on estime entre 12 000 et 15 000 le nombre de personnes pouvant prétendre à une indemnité. Elles ont la possibilité de déposer leur demande d'indemnisation d'ici au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Tandis que les efforts pour faire table rase et réparer les erreurs du passé se poursuivent, l'objectif du Conseil fédéral visant à définir «les possibilités d'améliorer les conditions-cadres de celles et ceux qui ont choisi un mode de vie nomade et à promouvoir la culture des Yéniches, des Manouches et des Roms» semble quelque peu compromis. Paradoxalement, les représentants des gens du voyage disposent aujourd'hui d'un nombre inférieur de places de stationnement qu'il y a dix ans, ce qui représente un réel constat d'échec. La discussion sur la pénurie d'aires de stationnement permet précisément d'alimenter un vaste débat dans le grand

public concernant la reconnaissance des Yéniches et des Sintis en tant que minorité nationale. Pour les Roms vivant en Suisse, dont le nombre est estimé à 80 000, la situation et les perspectives restent bien plus difficiles à définir. Des trois minorités nationales, ils sont certes la plus importante, mais aussi la moins visible. La société a largement occulté la vérité, à savoir que les Roms de Suisse peuvent se targuer d'une histoire riche de 600 ans. Selon des sources historiques, leur arrivée dans nos contrées remonte au début du XV<sup>e</sup> siècle.

### Stephan Eicher: l'émulation par l'exemple

La reconnaissance explicite des Yéniches, Sintis et Roms coïncide d'ailleurs parfaitement avec un événement culturel, la sortie en salle du film documentaire «Unerhört Jenisch» réalisé par Karoline Arn et Martina Rieder. L'un des principaux protagonistes du film est le chanteur Stephan Eicher, qui dans ses concerts enchante un public aussi bien germanophone que francophone. Depuis un certain temps déjà, il joue sur son image de «gitan» fondée sur une présumée tradition yéniche. Le film, qui retrace la longue quête dans les Grisons de ses véritables racines yéniches, offre au public le récit d'une expérience extraordinaire. Jusqu'ici, les mélodies de Stephan Eicher s'inspiraient des sonorités gitanes françaises et de la musique tzigane de Goran Bregović, chanteur d'origine bosniaque. Leur caractère ostensiblement étrange, voire exotique, était parfois montré du doigt. Au terme de sa recherche, le constat est toutefois clair: Stephan Eicher n'est pas dans le paraître, il est véritablement étranger à ce monde. Le message qu'il délivre ainsi aux Yéniches et Sintis sédentaires est limpide: reconnaître ses racines peut rendre une chose dissimulée, honteuse et cachée soudainement authentique.

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR  
À LA «REVUE SUISSE»

## Suisse ou pas suisse?

La nouvelle loi Swissness est en vigueur depuis le début de l'année. Elle a contraint l'industrie agroalimentaire à modifier nombre de ses emballages et recettes.

MATTHIAS PFANDER

La viande de porc du minicordon-bleu est d'origine suisse. Tout comme le fromage et le jambon. Jusqu'à présent, son fabricant, Bofrost, avait signalé ce produit dans son catalogue avec un drapeau suisse. Mais désormais, c'est terminé. À cause de la panure: la chapelure ne vient pas de Suisse. Conformément à la nouvelle réglementation Swissness, ce produit ne peut donc plus être labellisé suisse. La loi stipule en effet que, pour qu'un produit alimentaire puisse être commercialisé sous l'étiquette «suisse», les ingrédients d'origine suisse qu'il contient doivent représenter au minimum 80 % de son poids. Or la panure constitue 25 % du poids du minicordon-bleu de Bofrost.

Cette nouvelle législation a contraint de nombreuses entreprises agroalimentaires suisses à modifier leurs recettes, leurs emballages – ou les deux. C'est notamment le cas du fabricant de muesli Bio-Familia. En raison de la nouvelle réglementation, celui-ci aurait dû supprimer la croix suisse sur 110 emballages différents (parmi 130). La modification de 50 recettes lui a toutefois permis de conserver ce symbole sur les emballages correspondants. L'entreprise a longuement hésité entre l'adaptation des recettes et la suppression de la croix suisse, explique Niklaus Iten, de Bio-Familia. Finalement, la balance a penché en faveur du maintien du logo, notamment par crainte d'un recul des exportations. «Les clients à l'étranger nous ont clairement dit: sans croix suisse, aucune chance», indique-t-il.

### Jus ou frites

Chez le fabricant de produits alimentaires Hero aussi, la nouvelle loi a généré quelques changements. Le logo suisse a été supprimé sur 70 produits, notamment sur les pâtes de la marque Napoli. Elles sont certes produites en Suisse mais la semoule de blé dur n'étant pas disponible en quantité suffisante, elle est importée. Autres exemples: Nestlé a supprimé la croix suisse sur 80 produits, dont certains des marques Thomy et Leisi. Le logo a également dû être retiré sur les jus Ramseier contenant des fruits exotiques. En ce qui concerne les produits prêts à l'emploi de Frigemo, il a été supprimé pour les frites. En effet, il ne pouvait être garanti que celles-ci étaient composées à 80% de pommes de terre suisses. Chez le fabricant de bonbons aux herbes Ricola, très offensif sur son origine suisse, il n'est en revanche question que de modifications ponctuelles des recettes.

La nouvelle loi est critiquée par de nombreuses entreprises. Le fabricant de produits laitiers Hochdorf considère par exemple qu'elle met trop l'accent sur la provenance des matières premières et pas assez sur la fabrication en Suisse. Et Daniel Bloch, directeur de Camille Bloch, qui produit entre autres le fameux Ragusa, déplore que les exi-



Photo Keystone

gences lourdes s'appliquant à la provenance des matières premières créent de nouveaux obstacles pour les entreprises qui produisent en Suisse.

Sarah Stalder, directrice de la Fondation pour la protection des consommateurs, n'a aucune compréhension pour de telles déclarations: «Se lamenter maintenant montre uniquement que l'on encaisse volontiers le bonus Swissness en tant que fabricant de denrées alimentaires mais que l'on ne veut surtout rien changer», estime-t-elle. Selon elle, le secteur a eu suffisamment de temps pour s'adapter aux nouveautés ou demander des dérogations. De même, selon Dominique Kohli, sous-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, «les conséquences de la loi Swissness sont dramatisées». À sa connaissance, aucune entreprise n'a dû procéder à des réductions d'effectifs.

MATTHIAS PFANDER EST RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE AU «TAGES-ANZEIGER»

### La nouvelle réglementation Swissness

Quand un produit peut-il être présenté comme étant d'origine suisse?

**Produits naturels:** pour les minéraux (comme le sel), les plantes, les fruits, le gibier et le poisson, le lieu d'extraction, de récolte, de pêche ou de chasse est déterminant. En ce qui concerne la viande d'élevage, les animaux doivent avoir passé la majeure partie de leur existence en Suisse. Les produits d'origine animale comme les œufs, le lait ou le miel doivent provenir d'élevages suisses.

**Denrées alimentaires:** les matières premières suisses doivent représenter au minimum 80 % du poids du produit et les grandes étapes de transformation doivent avoir lieu en Suisse. Si un ingrédient n'est pas disponible en Suisse (par exemple le cacao ou l'ananas) ou pas dans la qualité exigée ou en quantité suffisante, il n'est pas pris en compte, ou uniquement en partie. Les ingrédients disponibles en petites quantités comme le sel, les épices ou la levure ne sont pas pris en compte. En outre, la Confédération a provisoirement autorisé 58 exceptions (dont notamment le sucre candi et le blanc d'œuf en poudre).

**Produits industriels:** 60 % des coûts de revient (par exemple des montres) doivent être générés en Suisse et les étapes significatives de la fabrication doivent avoir lieu en Suisse. Les coûts de recherche et développement ainsi que ceux liés à l'assurance qualité et la certification sont également pris en compte.

**Services:** pour les services, le siège du prestataire doit se trouver en Suisse et les activités essentielles doivent avoir lieu en Suisse. (map)

# Il y a tout un monde dans la tête du marathonien

En 1992, un séjour à New York inspire à l'auteur Daniel de Roulet deux de ses romans les plus célèbres.

Daniel de Roulet, 48 ans, était déjà reconnu comme l'un des écrivains et intellectuels suisses les plus prometteurs lorsqu'il a reçu la Bourse de New York du canton de Berne. Fils d'un pasteur romand et d'une fille d'industriel suisse-allemandique, il a étudié la sociologie à Paris et l'architecture à Genève. Il s'est ensuite installé à Zurich, où il est devenu un informaticien hors pair à partir de 1973, comme en attestent ses deux premiers romans parus en langue allemande «Die Höllenroutine» («La routine infernale») et «Zählen sie nicht auf uns» («Ne comptez pas sur nous»). Son séjour à New York lui a inspiré le livre qui fera de lui un auteur résolument francophone: «À nous deux, Ferdinand», l'utopie d'une Suisse de coopératives agricoles ouverte sur le monde.

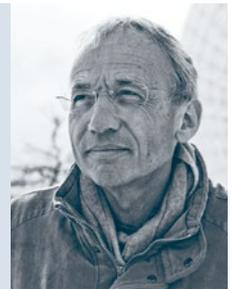
Le fait que l'un de ses deux romans new-yorkais, «La ligne bleue» (1995), prenne pour fil directeur une ligne bleue courant d'un bout à l'autre du marathon de New York ne surprend guère, dans la mesure où de Roulet, qui a participé plusieurs fois au marathon, considère depuis toujours la course comme un pendant à l'écriture tant du point de vue du rythme que de la technique. Ce roman n'est cependant pas qu'un éloge du marathon. Le coureur Max vom Pokk associe dans sa tête les événements de la course de New York avec le souvenir de la fuite de Kaiser-augst vers Olten en 1979, lorsque le pavillon d'information AKW a pris feu, et avec l'exil du peintre Gustave Courbet en Suisse, après avoir abattu la colonne Vendôme à Paris. Et pas uniquement: Max est également en contact téléphonique avec son amante Shizuko Tsutsui qui souhaite avec son aide détruire les plans d'un hall d'aéroport excentrique à Nagasaki.

«La ligne bleue» a été à l'origine d'une série de dix romans regroupés sous le titre «La Simulation humaine», achevée en 2014, dans laquelle de Roulet confronte les descendants de l'industriel suisse Paul vom Pokk et ceux du pilote kamikaze japonais Tetsuo Tsutsui et qui couvre tout un siècle de découvertes techniques et scientifiques, depuis les usines du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la catastrophe de Fukushima.

Le deuxième roman dont la genèse remonte à la Bourse de 1992, paru dès 1993, «Virtuellement vôtre», appartient lui aussi à ce cycle. L'intrigue se déroule dans l'hôpital

Saint Bellevue du quartier new-yorkais de Harlem. L'un des descendants de Paul vom Pokk, le professeur d'imagerie numérique médicale Vladimir Work, y développe sa méthode visant à remplacer les chirurgiens par des ordinateurs. À côté de cet eldorado de la technique médicale moderne, Frénésie, une jeune Noire sans abri, s'est installée dans une salle vide du grand hôpital et chaparde de quoi se nourrir. Son ami, un admirateur du combattant pour la liberté Malcom X, parvient à pirater le système informatique de l'hôpital, tandis que la jeune femme tente de séduire le célèbre professeur Work à la cafétéria. Qu'elle soit réelle ou virtuelle, l'intrigue reste entière et plonge le lecteur dans New York et ses bas-fonds, d'une façon à la fois originale, aventureuse et futuriste.

BIBLIOGRAPHIE: «La ligne bleue», Éditions du Seuil, Paris 1995 / «Die blaue Linie», Limmat-Verlag, Zürich 1996. «Virtuellement vôtre», Canevas Editeur, Saint-Imier 1993 / «Mit virtuellen Grüßen», Limmat-Verlag, Zürich 1997.



«La conscience de toutes ses parties émerge kilomètre après kilomètre, au fil des innombrables citations, pléonasmes et impressions de déjà-vu. Max ne crée rien en courant. Il passe en revue toutes les parties de son identité et rassemble les morceaux épars de son existence. Sa seule peur, à l'instar de tous nos héros post-modernes néanmoins heureux, est de se retrouver privé de lui-même.»

(«La ligne bleue», Éditions du Seuil, Paris 1995)

CHARLES LINSMAYER EST SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE

# Trop vite pour la Suisse

Hazel Brugger a transformé profondément le stand-up dans notre pays. Aujourd'hui, elle est en passe de devenir une star en Allemagne. Un road-trip.

BENNO TUCHSCHMID

«Quelle histoire!» Hazel Brugger susurre dans son dictaphone. Voilà quinze minutes qu'elle a atterri à Bâle-Mulhouse. En provenance de Munich. Là-bas, elle a interviewé pour la «heute-show» le ministre des Finances bavarois de la CSU, Markus Söder. Autrement dit, un homme politique allemand de premier rang pour l'émission de télé nocturne la plus appréciée du paysage télévisuel européen. Elle doit maintenant se rendre rapidement à Soleure où elle est attendue sur scène. Sur l'autoroute, peu après Bâle, un petit véhicule s'avance sans mettre son clignotant sur la voie de gauche. Hazel est assise sur le siège passager et rapporte sèchement les faits sur son dictaphone: «Une Volkswagen Polo vient de nous griller la priorité sur l'autoroute.» En dehors de l'autoroute, personne ne grille pour l'instant la priorité à Hazel Brugger. Elle se trouve en permanence sur la voie de dépassement. Quelque part entre la grande télévision allemande et la petite scène suisse.

Deux jours auparavant, Hazel a envoyé un courriel. Un entretien, oui, c'est cela dont il s'agissait. D'accord, mais est-ce que quelqu'un pourrait la chercher à Bâle-Mulhouse? Une interview en voiture, ce serait certes «méga compliqué», mais «génial». À présent, Hazel est assise dans la voiture. Dans sa main gauche, elle tient le dictaphone pour enregistrer l'entretien, dans la droite son téléphone portable qui lui sert de GPS. Ce qui arrive en ce moment dans sa carrière est difficile à expliquer. «J'ai uniquement conscience du stress des dates.»

Hazel Brugger, 23 ans, fille d'un neuropsychologue, qui a grandi dans

la commune de Dielsdorf, dans le canton de Zurich, est en train de devenir une star de l'humour en Allemagne. Pour rappel: Emil fut le dernier humoriste à succès en Allemagne. Autrement dit, Hazel Brugger remplit un grand vide.

Depuis la voie de dépassement, on prend la bretelle de sortie à Augst en direction de l'A1. Changement de voie. Hazel en fait le constat sur son dictaphone: «Contrôle visuel par-dessus l'épaule, exemplaire!»

## Un espoir du journalisme

Le rythme dans la carrière de Hazel Brugger s'est accéléré de façon exponentielle. Elle monte sur scène depuis l'âge de 17 ans. Cela fait des années qu'elle est la chouchoute des cabarets. En 2015, ses chroniques lui ont valu d'être reconnue comme l'un des espoirs montants du journalisme. En 2016, elle a été nommée chroniqueuse de l'année. Venant confirmer ces succès, l'année dernière elle a également remporté le taureau de Salzbourg, l'oscar du cabaret germanophone. Et depuis novembre dernier, depuis qu'elle est en tournée en Suisse alémanique avec son programme de stand-up «Hazel Brugger passiert», sa renommée s'est propagée bien au-delà du public amateur de cabarets et tout le monde reconnaît qu'elle est une humoriste d'exception.

En un temps record, Brugger a révolutionné le stand-up en Suisse. Avant son arrivée, la scène était essentiellement occupée par de beaux jeunes hommes qui faisaient des blagues cool. De l'humour Colgate à la Fabian Unteregger ou à la Michael Elsener. Le concept de Hazel est



radicalement différent. Elle s'explique: «Pour moi, le stand-up ne fonctionne que si des gens pas cools sur scène ne sont pas cools.» C'est le principe qui consiste à baisser son pantalon. Selon le credo américain du genre: une sincérité douloureuse, impitoyable, autodestructrice.

En Suisse, Hazel Brugger est ainsi unique en son genre. Mais c'est également le cas en Allemagne, déclare



l'homme le plus influent dans le monde la télévision humoristique allemande. Stephan Denzer dirige le secteur humour et cabaret sur la chaîne ZDF et règne ainsi sur le trio des émissions humoristiques allemandes «heute-show», «Die Anstalt» und «Neo Magazin Royal». Il y a un an, en février, Brugger était intervenue pour la première fois en tant que reporter sur le terrain pour «heute-

**L'étoile montante à Cologne: Hazel Brugger fait fureur avec ses apparitions à «heute-show».**  
Photo Ornella Cacace

show». Elle s'est rendue à la soirée de campagne du parti d'extrême droite allemand AfD, a joué à un «jeu du marteau» verbal et a répondu du tac au tac aux soldats de l'afd en cadence. C'est l'entrée en scène qui lui a ouvert les portes en Allemagne. Depuis, Brugger est une invitée permanente. En décembre, elle s'est rendue au congrès de la CDU et a infligé un camouflet aux ca-

ciques du parti populaire allemand. Denker pense que «Hazel Brugger va connaître un grand succès ici en Allemagne.»

### Jan Böhmermann tombe de haut

En septembre dernier, la Suisse a démontré à quel point elle est mûre pour l'Allemagne en faisant tomber de son piédestal l'animateur allemand de Late-Night Jan Böhmermann. Invitée à l'émission humoristique hipster phare «Neo Magazin Royal», elle a amené le public à découvrir une nouvelle facette de Böhmermann. Böhmermann a bégayé, Böhmermann a ricané. Il n'a pas réussi à maîtriser Brugger. Böhmermann: «Il est difficile en tant que femme de se faire une place dans le monde de l'humour, y compris en Allemagne. Je ne sais pas si quelqu'un te l'a dit.» Brugger: «J'ai d'abord pensé que tu me disais ça de femme à femme.»

Depuis, Hazel Brugger a une chambre à Cologne. L'Allemagne est son marché naturel. Pas seulement parce qu'elle parle un allemand standard sans accent grâce à sa mère ou parce que contrairement à Emil elle a renoncé aux clichés suisses, mais aussi parce que l'humour a plus d'importance en Allemagne qu'en Suisse. Elle s'explique: «Quand tu évoques à Cologne que tu travailles pour «heute-show», cela ouvre des portes. À Zurich, on m'a refusé des appartements suite à des apparitions chez Giacobbo/Müller.» Ensuite, elle jette un oeil sur son portable et dit: «On prend la prochaine sortie. C'est allé vite.» Oui, tout va très vite pour Hazel Brugger.

BENNO TUCHSCHMID EST RÉDACTEUR CULTUREL CHEZ «SCHWEIZ AM SONNTAG»

# Les drones professionnels prennent leur envol en Suisse

L'industrie du drone bénéficie en Suisse d'un véritable écosystème technologique et réglementaire. Les robots helvétiques iront secourir des victimes dans des immeubles ou détecter des départs d'incendie à partir de la stratosphère.

STÉPHANE HERZOG

Les hivers solitaires du Jura ont participé au développement de l'horlogerie. Aujourd'hui, la culture suisse de la précision mécanique donne des ailes à une technologie de pointe, celle des drones professionnels, ces robots capables d'aller inspecter une citerne, d'apporter une aide d'urgence, voire de voler des mois durant dans la stratosphère.

Ces drones «sérieux», bourrés de microtechnologie, et voués à l'exportation, occupent des marchés de niche, à l'inverse des robots volants récréatifs, dédiés surtout à la prise d'images, dont les ventes massives sont dominées par le chinois DJI. C'est le cas avec Flyability, spin-off du Laboratoire des systèmes intelligents (LIS) de l'EPFL, qui a développé un drone conçu «pour tolérer les collisions avec son environnement», résume Marc Gandillon, responsable marketing.



## Une alliance entre la recherche et la commercialisation

La réussite suisse en matière de robots volants s'appuie sur une structure qui fait le lien entre les meilleurs laboratoires suisses: le Centre national de compétences dans la recherche en robotique (NCCR). Dirigée par un pionnier de cette discipline, Dario Floreano, patron du Laboratoire des systèmes intelligents de l'EPFL, cette fondation réunit notamment les deux écoles polytechniques suisses. Elle a reçu un soutien sur 12 années du Fonds national suisse pour la recherche scientifique. «Dario Floreano fédère les efforts des membres du NCCR et s'assure qu'il n'y a pas de doublons entre eux, décrit Simon Johnson, cofondateur et directeur général d'OpenStratosphère (voir ci-contre). Grâce à la réussite de spin-offs vaudaises notamment, la fondation a démontré qu'il existe un marché pour ces drones. Désormais, ce mouvement de transfert de technologie (vers des projets commerciaux: ndlr) va augmenter. Or occuper une niche mondiale, produira de la marge.» D'ici une ou deux années, les revenus de ce marché pourraient atteindre 1 milliard de francs, estime l'association professionnelle internationale Global UTM.

## Surveiller des zones sensibles

Entouré d'une carapace souple et légère, Elios est le produit phare de cette entreprise romande de 30 collaborateurs. Il peut pénétrer dans un bâtiment endommagé à la recherche de victimes en se heurtant contre les murs ou réaliser des tâches d'inspection industrielle. La firme en a vendu une centaine en 2016, avec un coût à l'unité de 25 000 francs. Flyability affiche un chiffre d'affaires de deux millions de francs et prévoit une hausse d'effectifs de 200 pour cent en 2017. Il existe une chaîne vertueuse dans ce petit marché. Ainsi, par exemple, le développement de Flyability profite à Pix4D, autre avatar de l'EPFL, qui développe des lo-

**Il y a beaucoup d'entreprises suisses qui fabriquent des drones professionnels – comme Flyability, ici avec un drone au «Swiss Robotics Industry Day 2016».**

Photo Keystone

giciels de cartographie 3D embarqués par Elios.

Le pionnier du drone professionnel suisse, senseFly – entreprise issue du LIS, désormais aux mains de la firme française Parrot – fait figure de quasi grand-père dans ce marché. EBee, son robot volant en forme de «V» est dédié à l'observation du terrain. «À terme, les paysans suisses se serviront de drones pour observer le développement de cultures; la technologie du drone sera appliquée à une multitude de champs professionnels, par exemple à la surveillance de zones sensibles», prévoit Marc Gandillon.

En Suisse alémanique, l'ETH a également servi de nidificateur à des start-up. C'est le cas pour Fotoskype, issu du laboratoire Flying Machine Arena, qui a développé un drone volant doté d'une laisse de sécurité. Zurich héberge aussi Verity Studios, dont les drones miniatures ont été utilisés dans une comédie de Broadway produite par le Cirque du Soleil. Son fondateur, Raffaello D'Andrea, est le cofondateur de Kiva, firme de drones rachetée en 2012 par Amazon.

## Vers des robots versatiles

Volant dans la couche inférieure d'un espace aérien non contrôlé, soit au-dessous de 150 mètres, les drones exploitent un espace naturel relativement vierge, mis à part par exemple des interventions de secours par hélicoptère. Au fil des années, leur capacité d'adaptation à différents espaces ou terrains s'affine. À l'EPFL, l'ingénieur Stefano Mintchev dirige une équipe de cinq étudiants et docteurs. Ces spécialistes en mécanique ou en aérospatiale travaillent sur des

drones «versatiles», capables de changer de forme en fonction de l'environnement. Pour permettre des opérations de secours, un projet table sur des robots volants, puis marchant vers les victimes. Un autre prototype est doté «de plumes artificielles et d'ailes rétractables, pour voler dans des conditions de vents violents et effectuer des manœuvres entre des immeubles.» «Dans un drone, explique Simon Johnson, cofondateur et directeur général d'Open Stratosphere, pas mal de pièces bougent. Il faut de l'électronique légère et fiable. L'industrie suisse de la précision répond à ces contraintes.»

L'équipe du docteur Mintchev est également au travail sur des drones pliables, qu'on peut déployer à demeure pour les faire rejoindre des zones inaccessibles. Autre idée: des drones capables de s'accrocher à un mur ou un plafond pour économiser de l'énergie. «En matière d'innovation pour les robots volants, la Suisse figure probablement au top mondial», estime le chercheur. Et de louer le rôle positif joué par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) dans cette évolution, «car pour les drones, la question des réglementations de vols constitue un nœud d'étranglement.»

Responsable de l'association professionnelle internationale Global UTM (pour Management du trafic aérien sans pilote), établie à Lausanne, Benoit Curdy estime que l'OFAC produit une sorte de diplomatie des drones. «Cet office envoie des représentants dans des groupes d'experts internationaux. Ils sont écoutés et cela rejaillit sur l'industrie suisse», dit-il. C'est le cas d'un concept de vol

## Des drones suisses dans la stratosphère offrant des services «neutres»

Louer aux États des flottes de «satellites régionaux de basse altitude» (en fait des drones), qui effectueront des services d'observation du territoire, de communication et de géolocalisation. Tel est le projet de Simon Johnson, le patron d'Open Stratosphere, une entreprise qui a pris souche au sein même de l'EPFL. Ces drones ultralégers, aux ailes immenses, voleront entre 10 et 50 km d'altitude, où l'air est rare, mais où les conditions de vent et d'ensoleillement sont idéales, décrit ce passionné. «Nous allons exploiter un espace vierge, dénué d'infrastructures pour le moment. Il sera plus économique d'y voler sans pilote, car le coût de la sécurité à cette altitude est très élevé. Les drones-satellites voleront à 100 km/h, six mois durant, grâce à des batteries rechargées par des panneaux solaires.» Ces machines planeront plus bas que les satellites, qui n'orbitent pas en dessous de 200 km (à une vitesse de 28 000 km/h), mais plus haut qu'un avion, qui en principe ne dépasse pas les 14 km de hauteur. Le tout pour un coût inférieur. Autre avantage: la maîtrise de ces vols par les gouvernements.

L'exploitation commerciale de systèmes d'observation et de communication est par définition stratégique. «Actuellement, nous maîtrisons nos routes, nos barrages, mais pour le spatial, nous dépendons des pays possédant des satellites, et des États-Unis notamment, qui possèdent le système GPS. Avec ce type de drones, testés par Airbus notamment, le service deviendra régional, et il sera autorisé dans la stratosphère située au-dessus des Nations», calcule Simon Johnson. Dans cette optique, l'homme est persuadé que «la Suisse, pays neutre, est très bien placée pour être pionnier dans cette industrie du near space.»

développé par l'OFAC, qui définit les modalités des autorisations de vol des drones en les adaptant au contexte, «en faisant par exemple la différence entre un vol privé dans un jardin, ou le survol d'une agglomération où les règles sont sévères», indique Benoit Curdy.



La grande lutte: Orlik (à g.) se lance dans la passe finale de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres contre Matthias Glarner.

Photos Keystone

## Une nouvelle étoile au firmament

Le Grison Armon Orlik n'est âgé que de 21 ans, mais compte déjà parmi les meilleurs lutteurs de Suisse. Qui est ce jeune prodige de Maienfeld, sacré «lutteur de l'année 2016»?

DOMINIC WILLIMANN

L'arène d'Estavayer-le-Lac est plongée dans un silence religieux. Sur place, 52 000 spectateurs suivent la passe finale. Le titre le plus convoité du sport national suisse est en jeu. D'un côté, le Bernois Matthias Glarner, de l'autre, le Grison Armon Orlik. Lorsque Glarner tente et fait la décision, Orlik se retrouve sur le dos, Glarner crie victoire. Mais autant le roi de la lutte 2016 triomphe avec retenue, autant la modération est aussi de mise dans la tribune. Rarement un roi n'a récemment récolté si peu d'applaudissements – ce qui n'a cependant rien à voir avec le sportif de haut niveau de Meiringen, mais plutôt avec son adversaire.

Fin août de l'année dernière, Armon Orlik a conquis le cœur des spec-

tateurs durant ces deux jours. Déjà lors de la première passe, il a battu Kilian Wenger, roi de la lutte 2010. Plus tard, il luttait aussi victorieusement contre deux autres «confédérés», soit des lutteurs que l'on trouve toujours en tête de classement lors de cet événement qui a lieu tous les trois ans. Mais ce ne sont pas tant les triomphes de l'outsider qui ont veillé à la bonne ambiance générale, que la manière dont ses passes victorieuses ont été obtenues. Lorsque Orlik serrait la main de son opposant et l'invitait à l'affronter, seules quelques secondes lui étaient généralement nécessaires avant de pouvoir épousseter la sciure qui collait au dos de son adversaire. «Je lutte délibérément de façon offensive», déclare le sportif de 21 ans. Il

était inutile d'étaler tout son programme, dit Orlik, qui entame une carrière jusqu'ici ponctuée de réussites.

Le jeune étudiant en ingénierie civile de Maienfeld ne s'est rendu régulièrement en salle de lutte qu'à l'âge de 14 ans. Avant, le cadet des quatre frères de la famille Orlik faisait du judo, comme ses frères. Dans le dojo, il n'avait pas seulement appris les bases du judo, il avait aussi reconnu qu'avec beaucoup de travail, on pouvait obtenir quelque chose. «Avant de maîtriser une technique, je devais la répéter des centaines de fois», raconte-t-il. Au judo, non seulement il avait assimilé une assiduité propre à l'entraînement, mais il prenait aussi du poids. Ces huit années d'arts martiaux ont permis à cet athlète de 190 centimètres pour 105 kilos d'acquiescer la base de son agilité et de sa force. «C'est en grande partie grâce à ma formation en judo que je peux pratiquer un sport d'élite avec un corps aussi fonctionnel», explique Orlik.

Il s'est finalement détourné du judo il y a sept ans à cause d'une blessure, la seule jusqu'ici. Une lésion du coude a obligé Orlik à se réorienter. Au lieu de se mesurer sur le tapis de judo à ses frères Lucas et Flavio, lequel n'a par ailleurs manqué que de peu la qualification pour les Jeux olympiques de Rio, il accompagnait désormais son frère Curdin, de deux ans son aîné, en salle de lutte. Bientôt, il faisait là aussi partie des meilleurs. Sa détermination et son ambition ont aidé le lutteur du club d'Unterlandquart à rivaliser avec les meilleurs. Au même titre que la foi en Dieu, comme il le dit. Mais c'est un autre facteur qui a été décisif. «Sans ma famille, je n'en serais pas là où j'en suis maintenant, dit Orlik, elle me donne la stabilité nécessaire.» S'il a fait de tels progrès en si peu de temps, c'est «à cause» de ses parents. Et de remercier pour son enfance son père Paul, policier cantonal, entraîneur de judo et ancien couronné de la lutte, et sa mère Helena, sacristaine du village.

Armon Orlik a grandi dans la plus ancienne maison de Landquart, chauffée au bois; longtemps, il n'y avait pas de téléviseur, raison pour laquelle les frères Orlik ont passé la majeure partie de leur temps libre à l'extérieur.

## Grâce au frère Curdin

C'est finalement le frère Curdin qui a contribué pour une large part à la progression d'Armon dans la sciure de bois. Ce dernier allait passer de nombreuses heures avec lui dans la salle de lutte, affinant sa technique; c'est aussi avec lui qu'il participera à sa première Fête fédérale de lutte à Berthoud en 2013. «Il n'arrêtait pas de me dire que le succès n'est pas le fruit du hasard», se souvient Armon; ce qui le motivait, car il voulait être aussi bon que Curdin. Pour le petit dernier de la famille

de six personnes, les frères plus âgés étaient dès son plus jeune âge une motivation suffisante pour se donner à fond dans le sport. Finalement, alors que les différences physiques s'effaçaient, le petit Armon est soudain devenu grand. Le succès arrivait. Et en août 2015, l'harmonie de l'équipe Orlik fut mise – pour la seule et unique fois jusqu'ici – à l'épreuve: lors de la fête Sertig-Schwinget à Davos, la passe finale opposait Orlik à Orlik. Et Armon l'a remporté.

## Huit couronnes en feuilles de chêne

C'était le début d'un voyage dont l'été dernier à Estavayer a constitué provisoirement l'apogée. La saison dernière, Armon Orlik a éclipsé la concurrence. Lors de six fêtes à couronnes, le prix vivant lui a été remis; en 2016, il a récolté en tout et pour tout huit couronnes en feuilles de chêne. Dans l'évaluation annuelle de l'Association fédérale de lutte suisse, il occupait la première place, les professionnels l'ont élu «lutteur de l'année» et à l'occasion des Swiss Sports Awards 2016, le vote public l'a désigné «Révélation de l'année».

Depuis lors, la force tranquille des Grisons jouit du statut de star partout dans le pays. Ce n'est pas le roi de la lutte Matthias Glarner, mais bien Orlik qui cumule les titres en dehors des ronds de sciure. Il attire les sympathies de tous côtés. Mais il ne se pavane pas pour autant et reste tout aussi pragmatique qu'avant. Ce qui n'est pas si simple à gérer, avec l'attention qui lui a été témoignée. «Mais l'année dernière m'a donné de la force et beaucoup de confiance en moi», dit-il – également en dehors du sport, à l'instar de ses études à Rapperswil où il habite durant la semaine.

Orlik a entamé la saison 2017 avec ses expériences positives de l'an der-

nier. Pour le Grison, l'année de lutte a commencé comme s'est terminée la précédente lors de la fête Niklaus-Schwinget à Dietikon: par une victoire. Lors de la fête de lutte Berchtold-Schwinget à Zurich, le 2 janvier dernier, il a été porté en triomphe dans la salle de sport. Le calendrier est donc tenu. Et Orlik devrait être au mieux de sa forme lors de la Fête d'Unspunnen à Interlaken, à la fin août. D'ici là, il va continuer à s'entraîner intensivement.

C'est aussi ce que font ses modèles, parmi lesquels Martin Grab. Ce Schwytzois de 37 ans n'est pas seulement l'un des lutteurs les plus expérimentés, il fait également partie des plus spectaculaires de par l'orientation offensive de ses passes. Orlik s'inspire de son style. Il se dit en outre impressionné par les qualités d'un Jörg Abderhalden ou de Matthias Glarner. Ce dernier, roi de la lutte 2016, est convaincu du contraire: «Armon a d'excellentes dispositions physiques et, pour son âge, il est très chevronné d'un point de vue technique. De plus, il lutte avec une très grande insouciance.» Si le Grison reste en bonne santé et continue à travailler dur, il fera toujours partie des favoris à Zoug, dans deux ans. Toute la Suisse aura alors les yeux tournés vers la Suisse centrale, où aura lieu le couronnement du prochain roi de la lutte. Et il est bien possible qu'Armon Orlik ait à nouveau son mot à dire lors de la finale. S'il devait gagner, il ne serait plus seulement le roi des cœurs. Il serait aussi le premier roi Grison des lutteurs.



Le Grison n'est pas seulement le «lutteur de l'année». Le public de la Télévision suisse l'a élu «Révélation de l'année» lors des Swiss Sports Awards 2016.



## Offres d'été du Service des jeunes de l'OSE

### Offres de loisirs

Tu souhaites passer tes vacances d'été en Suisse et découvrir le pays avec d'autres Suisses de l'étranger?

Inscris-toi à l'une de nos offres de loisirs. Nous proposons un programme varié pour tout l'été:

<b>Découvre la Suisse «extended»</b>	du 26.6. au 10.7.2017
<b>Camp de loisirs 1 à Leysin</b>	du 8.7. au 21.7.2017
<b>Camp de loisirs 2 à La Punt</b>	du 16.7. au 29.7.2017
<b>Camp de loisirs 3 à Leysin</b>	du 22.7. au 4.8.2017
<b>Camp Outdoor</b>	du 16.7. au 29.7.2017
<b>Camp pour adultes à Sörenberg</b>	du 16.7. au 29.7.2017

### Offres de formation

Cet été, nous t'offrons la possibilité d'apprendre deux des quatre langues nationales grâce à nos cours pour débutants ou d'approfondir et d'élargir tes connaissances dans nos cours de perfectionnement. Nous proposons les cours suivants:

**Cours d'allemand à Zurich** (aucune connaissance jusqu'à A1)  
du 26.6. au 7.7.2017

**Cours d'allemand à Berne** (aucune connaissance jusqu'à A1)  
du 10.7. au 21.7.2017

**Cours d'allemand à Bâle** (aucune connaissance jusqu'à A1)  
du 31.7. au 11.8.2017

**Cours de perfectionnement allemand à Zurich** (A2 à B1)  
du 10.7. au 21.7.2017

**Cours de français à Fribourg** (aucune connaissance jusqu'à A1)  
du 26.6. au 7.7.2017

**Cours de perfectionnement français à Fribourg** (A2 à B1)  
du 10.7. au 21.7.2017

### Séminaire pour le congrès à Bâle

du 13.8. au 20.8.2017:

dans le cadre de ce congrès, le Service des jeunes organise le séminaire annuel des jeunes du 13.8.2017 au 20.8.2017, qui portera sur le thème: «Suisses de Suisse et de l'étranger: un monde!» Nous donnerons la priorité au dialogue entre les Suisses de Suisse et ceux de l'étranger et aborderons la question de savoir combien la vision des Suisses de l'étranger diffère de celle des Suisses de Suisse. Le programme traitera de loisirs, de culture et de politique.

Plus d'informations et inscription sur  
[www.aso.ch](http://www.aso.ch) et [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)  
ou: Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger  
[youth@aso.ch](mailto:youth@aso.ch) / +41 (0) 31 356 61 00  
[www.facebook.com/ASOyouth](http://www.facebook.com/ASOyouth)

## Enquête OSE sur les banques: quelles sont les conditions bancaires applicables aux Suisses de l'étranger?

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a mené une enquête auprès des établissements bancaires suisses. Ses résultats sont désormais connus.

Ce thème préoccupe les Suisses de l'étranger depuis de nombreuses années: dans quelles banques en Suisse puis-je ouvrir un compte et à quelles conditions? Pour donner une vue d'ensemble aux clients vivant à l'étranger, l'OSE a mené en automne dernier, et pour la deuxième fois depuis 2015, une enquête sur ce sujet. Vingt-deux banques suisses y ont pris part, à l'exception d'UBS et du Credit Suisse, qui ont été contactés, mais qui n'ont pas souhaité y participer.

Pratiquement tous les établissements bancaires ont confirmé ce qui était déjà acquis, à savoir l'augmentation des frais pour les clients de l'étranger à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pour justifier cette hausse, ils ont invoqué l'introduction de l'échange automatique d'informations, en arguant qu'ils avaient dû introduire de nouvelles procédures afin de répondre aux exigences découlant de l'accord sur ce dernier. À l'exception de la banque en ligne Swissquote, les établissements financiers exigent en outre que l'ouverture de compte ait lieu personnellement au guichet.

Depuis 2008, il devient de plus en plus difficile pour les Suisses de l'étranger d'ouvrir un compte bancaire en Suisse et de le détenir aux mêmes conditions que les clients résidant dans le pays. L'OSE a donc entrepris des démarches depuis plusieurs années pour trouver une solution à ce problème. Elle est intervenue directement auprès des banques, mais aussi auprès de l'Association suisse des banquiers, l'Union des Banques Cantonales Suisses, l'Ombudsman des banques, le Surveillant des prix ainsi que le Département fédéral des finances.

En tant qu'entreprises privées, les banques peuvent décider librement avec qui conclure un contrat. C'est pourquoi trouver une solution s'avère une tâche particulièrement ardue. L'OSE ne relâche pas ses efforts pour parvenir à ses fins.

Vous trouverez les résultats complets de cette enquête sur notre page Internet sous:

<http://aso.ch/fr/conseils/vivre-a-letranger/banques>

## Conseils de l'OSE

*Si je m'attarde en Suisse pour des raisons administratives alors que j'ai déjà annoncé mon départ auprès de ma commune de domicile, comment suis-je couvert en cas de maladie pendant cette période?*

Il est généralement conseillé de ne pas annoncer votre départ à votre ancienne commune de domicile avant la date effective de votre départ. Si, pour diverses raisons, cela n'est pas possible, les règles qui s'appliquent sont les suivantes:

La caisse-maladie doit, en principe, continuer d'assurer un citoyen suisse qui reste en Suisse quelque temps après avoir annoncé son départ auprès de sa commune pour autant qu'il n'ait pas constitué de nouveau domicile. Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'ordonnance sur l'assurance maladie prévoit que l'assurance prend fin à la date du départ de Suisse annoncée à la commune compétente. Elle in-

dique également que l'assurance se termine dans tous les cas le jour du départ effectif de la Suisse.

La caisse-maladie s'en tient généralement à la date du départ. Tant qu'ils n'établissent pas un nouveau domicile à l'étranger, les citoyens suisses restent soumis au système suisse d'assurances sociales et peuvent maintenir leur assurance maladie. Il est donc de la responsabilité des personnes concernées de veiller à la continuité de leur couverture d'assurance – et de continuer à s'assurer si elles restent en Suisse au-delà de la date annoncée pour leur départ.

Chaque situation devant être étudiée au cas par cas, il y a lieu de régler ce point dans les temps avec l'assurance maladie.

LE SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

# La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) fête ses 100 ans. Colonies de vacances pour les enfants de 8 à 14 ans

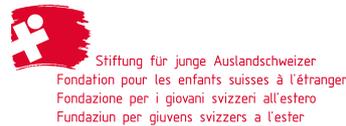
De fin juin à fin août 2017, la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger propose des camps d'été spécial centenaire. Des colonies de vacances de deux semaines seront l'occasion pour les enfants suisses de l'étranger de partager des moments formidables avec 30 à 50 enfants du monde entier, mais aussi de découvrir la Suisse et sa culture.

Les camps de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger proposent la visite de sites intéressants, ainsi que de petites randonnées à la découverte de lacs, montagnes, fleuves et paysages. Certains jours, les participants restent au camp. Des jeux, des activités sportives et différents ateliers leur sont alors proposés. Bien sûr, les participants auront également l'occasion d'étoffer leurs connaissances sur la Suisse, qu'il s'agisse par exemple des langues locales, des chants, des recettes culinaires, des jeux ou encore des sports typiquement suisses.

Vivre avec des enfants venus d'autres pays et échanger avec eux au-delà des barrières linguistiques, culturelles et nationales est une occasion unique de se faire de nouveaux amis et de passer des moments inoubliables.

Il ne reste plus que quelques places pour nos colonies de vacances. Les informations détaillées ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles à l'adresse [www.sjas.ch/fr](http://www.sjas.ch/fr) (rubrique: Camps). Sur demande, nous adressons volontiers la brochure d'information avec notre offre complète par la poste.

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger souhaite offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de découvrir la Suisse au moins une fois de cette manière. C'est pourquoi, dans des cas justifiés, une réduction de tarif est accordée. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Le secrétariat de la FESE se tient à votre disposition pour de plus amples informations.



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)  
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse  
Tél: +41 31 356 61 16, Fax: +41 31 356 61 01  
E-mail: [info@sjas.ch](mailto:info@sjas.ch), [www.sjas.ch](http://www.sjas.ch)

## Études universitaires en Suisse

Les jeunes Suisses de l'étranger ont la possibilité d'entreprendre des études universitaires en Suisse. Il convient cependant de clarifier certains points en amont. Les candidats titulaires d'une maturité reconnue par la Commission suisse de maturité ou d'un certificat étranger équivalent ont un accès direct à l'université. Mais tous les diplômes étrangers ne se valent pas. Selon le pays d'origine, les conditions d'admission peuvent être très différentes (par exemple, un nombre minimum de points, un examen complémentaire ou un premier diplôme universitaire dans le pays d'origine). La Conférence des Recteurs des Universités suisses élabore des directives relatives à l'évaluation des diplômes d'études secondaires supérieures étrangers. Des informations détaillées sont disponibles sur le site [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)

L'admission dans un cursus de médecine est soumise à des conditions particulières, car le nombre de places est limité.

De plus, les postulants doivent maîtriser correctement la langue de l'enseignement. Le niveau C1 du cadre européen de référence ([www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1_en.asp)) est généralement exigé. Il est par conséquent conseillé d'acquérir un certificat de langue

reconnu dès le gymnase. Les personnes intéressées trouveront sur le site internet de chaque université les directives détaillées concernant les exigences en matière de connaissances linguistiques et les certificats reconnus.

Il n'existe pas de commission d'admission centrale en Suisse. À l'exception des études de médecine, chaque candidature doit donc toujours être adressée directement à l'université, qui décide de l'admission de manière autonome.

Parmi les 17 écoles suisses à l'étranger, il est possible d'obtenir une maturité reconnue par la Commission suisse de maturité dans celles de Bangkok, Barcelone, Bogotà, Madrid, Milan, Rome et Santiago du Chili. Les écoles suisses de Curitiba, Lima, Mexico et Sao Paulo se préparent à l'International Baccalaureate (IB).

Vous trouverez plus d'informations sur le thème de la formation en Suisse et sur les écoles suisses à l'étranger sur le site [www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch). Ou contactez-nous directement:



educationsuisse, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE  
Tél. +41 31 356 61 04, [info@educationsuisse.ch](mailto:info@educationsuisse.ch)  
Nos collaboratrices parlent allemand, français, anglais, italien et espagnol.

**IMPRESSUM:**  
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 43<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.  
TRADUCTION: CLS Communication AG  
DESIGN: Joseph Haas, Zurich  
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.  
E-mail: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 25.1.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. [www.revue.ch](http://www.revue.ch)

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

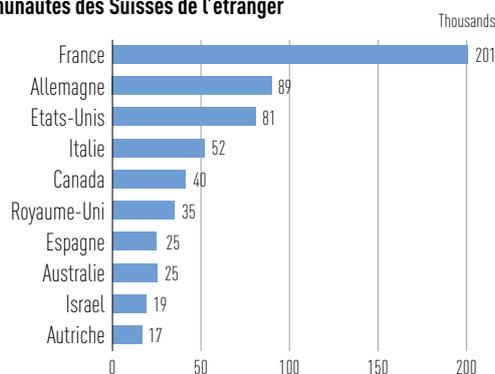


# La communauté des Suisses de l'étranger grossit

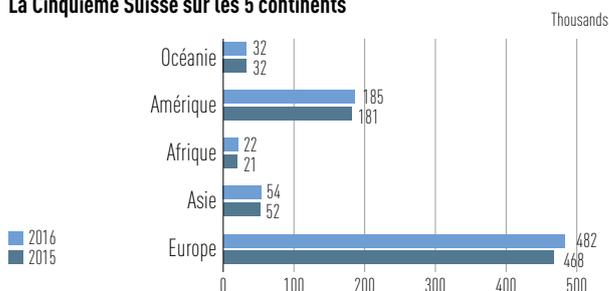
Au mois de février, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) publiait sa statistique sur les Suisses de l'étranger 2016: 774 923 citoyens suisses sont enregistrés auprès des représentations à l'étranger. La communauté des Suisses de l'étranger comptait 21 784 personnes en plus l'année dernière, soit une augmentation de 2,9 %. Ce taux de pourcentage est supérieur à la croissance continue de 2 % enregistrée ces dernières années: la croissance de la Cinquième Suisse s'accélère.

Dans chaque pays, la Communauté des Suisses de l'étranger possède une histoire et une dynamique qui lui est propre. Au niveau des régions, l'Asie affiche cette année encore le plus fort taux de croissance (+ 4,3 %). Les pays d'Europe enregistrent une progression légèrement supérieure à la moyenne avec 2,8 %. Les taux de croissance des régions Afrique, Amériques et Océanie se situent légèrement en deçà, entre +2,1 % et 2,5 %, soit un niveau quasiment identique à celui des années précédentes.

Top 10 Communautés des Suisses de l'étranger



La Cinquième Suisse sur les 5 continents



Au sein même de ces régions, l'évolution des taux de croissance varie considérablement. Il est donc intéressant d'étudier de plus près les différences entre les pays. En Europe, qui est la région de prédilection pour presque les deux tiers des Suisses de l'étranger, la situation est la suivante: +8,7 % au Portugal, +8,6 % en Turquie, +4,6 % en Grande-Bretagne, +3,8 % en Allemagne, +2,5 % en France (la plus grande communauté dans le monde) et 1,8 % en Italie.

Hors Europe, les communautés suisses grossissent dans les pays suivants: 8,5 % dans les Emirats arabes unis, +6,6 % au Maroc et au Liban, +5,1 % en Tunisie, +3,9 % en Israël et au Japon, +6,8 % en Thaïlande et 3,6 % au Mexique. Dans un certain nombre de pays, le niveau est resté inchangé par rapport à l'année précédente, par exemple en Nouvelle-Zélande, en Chine, en Inde, en Afrique du Sud, en Argentine et au Brésil. Il existe également certains pays dans lesquels la communauté suisse – déjà très restreinte – a régressé, par exemple à cause d'une guerre, d'une instabilité politique ou d'une catastrophe naturelle.

Près de trois Suisses de l'étranger sur quatre possèdent a minima un autre passeport en plus du passeport suisse, la double nationalité ayant été acceptée ces dernières décennies dans un nombre toujours plus grand de

pays. La statistique sur les Suisses de l'étranger affiche en la matière un léger recul de -0,1 % sur un effectif de 73,5 %. Dans le contexte de la croissance accrue de la communauté suisse à l'étranger, cela signifie que les Suisses sont plus nombreux à partir à l'étranger qu'à rentrer en Suisse. La statistique sur les migrations de l'Office fédéral de la statistique, qui sera publiée fin août, fournira des informations plus précises.

Statistique des Suisses de l'étranger sur le site internet du DFAE: [www.dfae.admin.ch](http://www.dfae.admin.ch) > Vivre à l'étranger > Publications et statistiques > Statistiques

Les lecteurs intéressés se référeront à la statistique des Suisses de l'étranger du DFAE pour savoir combien de Suisses vivent dans leur pays de résidence. Ils sauront également combien de leurs compatriotes ont quitté la Suisse ou y sont retournés: le site Internet de l'Office fédéral de la statistique fournit depuis 2011 des données détaillées sur l'expatriation et le retour en Suisse, par pays d'origine ou de destination, par nationalité et autres variables démographiques. Les utilisateurs ont accès à ces données sous forme de «cubes de données» interactifs permettant de créer des tableaux personnalisés en fonction des besoins et de les archiver dans plusieurs formats. Émigration / Expatriation et retour en Suisse.

## HELPLINE DFAE

☎ en Suisse +41 800 24 7 365  
 ☎ à l'étranger +41 58 465 33 33  
 E-Mail: [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch)  
 Skype: helpline-eda

## Conseils aux voyageurs

[www.eda.admin.ch/voyages](http://www.eda.admin.ch/voyages)  
 ☎ en Suisse +41 800 24 7 365  
 ☎ à l'étranger +41 58 465 33 33  
[www.twitter.com/travel\\_edadfae](https://twitter.com/travel_edadfae)

## itineris

Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger  
[www.dfae.admin.ch/itineris](http://www.dfae.admin.ch/itineris)



Départ réfléchi.  
 Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

## La statistique des Suisses de l'étranger depuis 90 ans

En 1927, le Service consulaire du Département politique (ancienne dénomination du DFAE) a demandé pour la première fois à tous les consulats de recenser en fin d'année 1926 le nombre de Suisses établis à l'étranger (voir liste en illustration). Dès 1930, ces chiffres sont régulièrement publiés dans l'annuaire statistique («Archives des annuaires» de l'OFS). La Confédération avait déjà rassemblé avant cela des données sur la diaspora – les annuaires de 1891 à 1960 montrent que les émigrants à l'outre-mer étaient répertoriés selon divers critères – mais 1926 marque un nouveau départ: d'abord parce que la statistique – contrairement à l'émigration outre-mer – ne recense pas des données sur les mouvements migratoires mais des données de base sur les Suisses installés à l'étranger; ensuite parce qu'elle recense tous les Suisses sans exception, alors que les statistiques précédentes ne portaient que sur les Suisses immatriculés dans des destinations outre-mer hors Europe. (Photo: Archives fédérales suisses)

- 7 -

*Schweizer im Ausland  
am Anfang u. Ende des Jahres 1926, nach  
Konsularbezirken, bzw. Ländern*

N. Länder Konsularbezirk	Konsularbezirk			Bibl. Vermerke Bücher		Total abwärts auf Ende 1926
	am 1.1. 1926	am 31.12. 1926	am 31.12. 1926	auf 1.1. 1926	auf 31.12. 1926	
Albanien (Schweizer)	-	-	-	4	4	4
Belgien: Brüssel (9)	3237	1737	1139	3736	100	3735
Antwerpen	675	206	114	717	250	767
Belgien: Königstuppeler (9)	-	-	-	150	150	150
Belgien: Sofia	113	60	7	168	-	168
Dänemark: Kopenhagen (9)	291	23	94	235	45	270
Genève: Genève (9)	557	17	23	415	21	515
Niederlande: (9) Berlin (9)	2712	77	43	2741	3300	6041
Bremen	3077	191	243	3026	28	3056
London	1467	86	61	1474	40	1514
Quisidor	4685	375	270	4777	110	4787
Wien (9)	905	573	71	1477	620	2097
Frankfurt (9)	3453	326	310	3470	250	3720
Hamburg (9)	2026	241	391	1773	110	2083
Höfen (9)	2666	162	343	2416	200	2616
Luzern (9)	3573	367	345	3575	251	3726
München (9)	3424	211	64	3154	6200	7154

Dans les années qui ont suivi, la statistique des Suisses de l'étranger a dû remédier à quelques «maladies de jeunesse»; il semble que les estimations aient comblé certaines lacunes. Compte tenu de l'augmentation de la double nationalité lors de la diaspora, la question s'est posée de savoir comment cet aspect devait être pris en compte. Les solutions sont les suivantes: en 1951, les annuaires statistiques précisaient simplement que les citoyens justifiant de plusieurs nationalités n'étaient pas recensés; en 1974, ils les ont présentés séparément, à côté des «Suisses uniquement».

La statistique des Suisses de l'étranger du DFAE et la statistique des migrations de l'OFS peuvent être consultées sur le site internet du DFAE.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:  
Peter Zimmerli, Relations avec les Suisses de l'étranger  
Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse  
Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33  
www.dfae.admin.ch, mail: helpline@dada.admin.ch

## Photo du Conseil fédéral 2017

Le Conseil fédéral 2017 (de haut en bas et de droite à gauche): la présidente de la Confédération Doris Leuthard, le conseiller fédéral Alain Berset (vice-président), le conseiller fédéral Ueli Maurer, le conseiller fédéral Didier Burkhalter, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, le conseiller fédéral Guy Parmelin, le chancelier de la Confédération Walter Thurnherr.

Sur [www.admin.ch](http://www.admin.ch) (terme de recherche «Photo du Conseil fédéral 2017»), vous pourrez jeter un coup d'œil dans les coulisses de la séance photo du Conseil fédéral 2017. Le communiqué de presse est paru le 31 décembre 2016.



© Chancellerie fédérale

## Votations fédérales

Les objets de votation sont fixés par le Conseil fédéral au moins quatre mois avant le jour de la votation. Le projet suivant sera soumis au vote le 21 mai 2017:

- Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

Autres dates de votation en 2017: 24 septembre et 26 novembre.

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur [www.admin.ch/votations](http://www.admin.ch/votations).

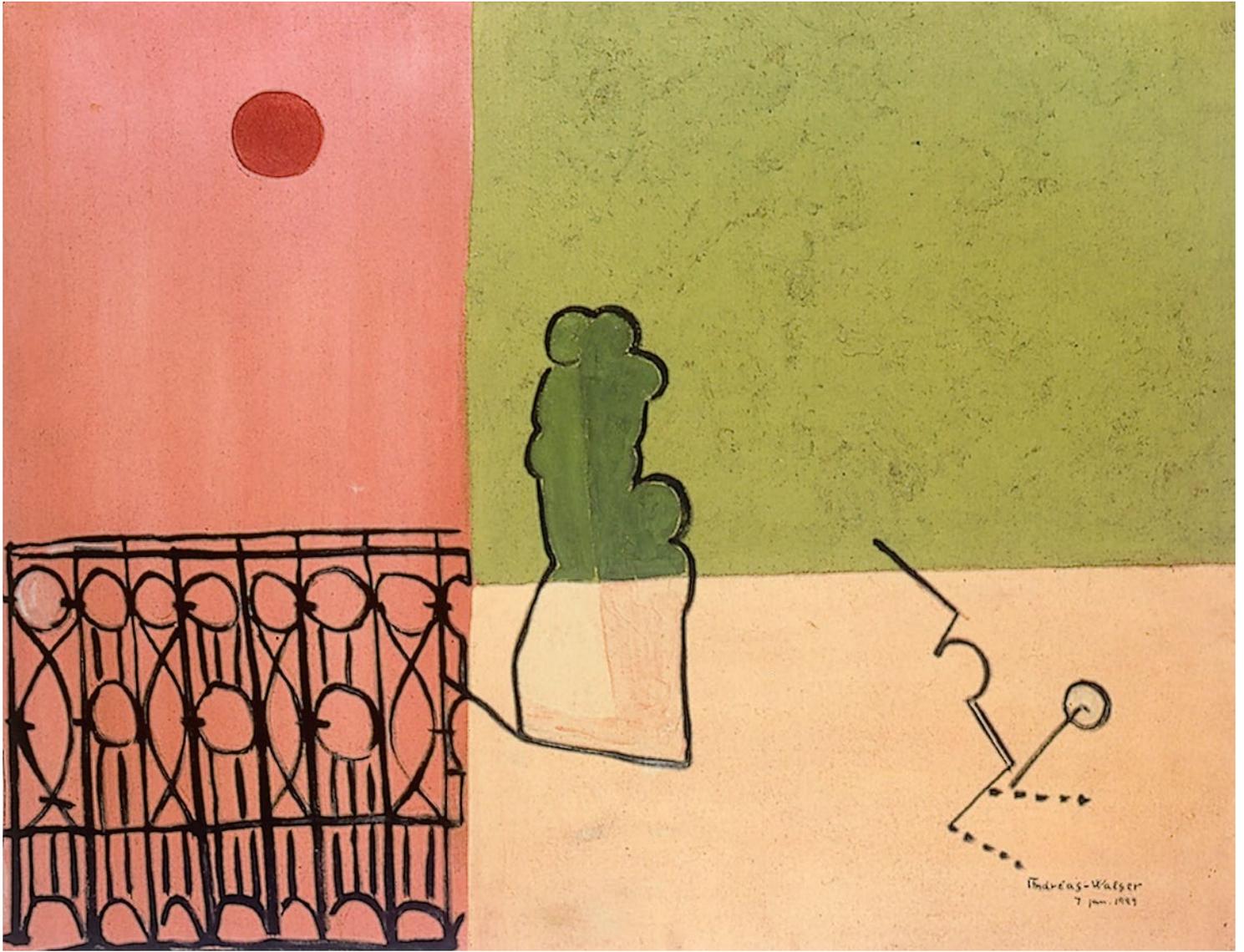
## Initiatives populaires

Les initiatives populaires suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction (expiration du délai pour la récolte des signatures entre parenthèses).

- «Pour des soins infirmiers forts (Initiative sur les soins infirmiers)» (17.7.2018)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur [www.bk.admin.ch](http://www.bk.admin.ch) > Actualités > Élections et votations > Initiatives en suspens.



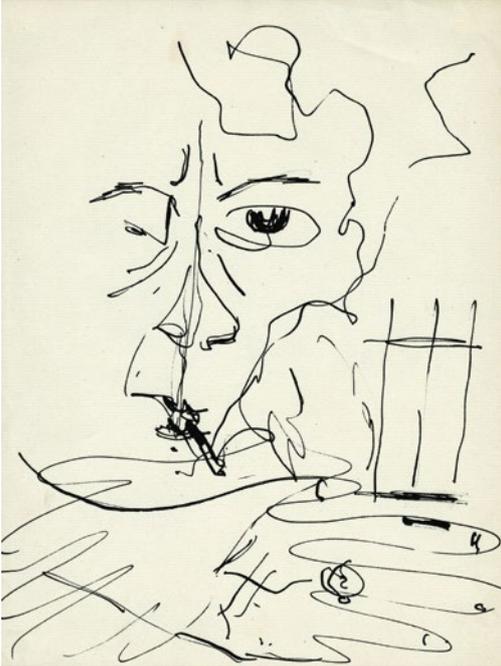


«Nature morte – Statue à la fenêtre».

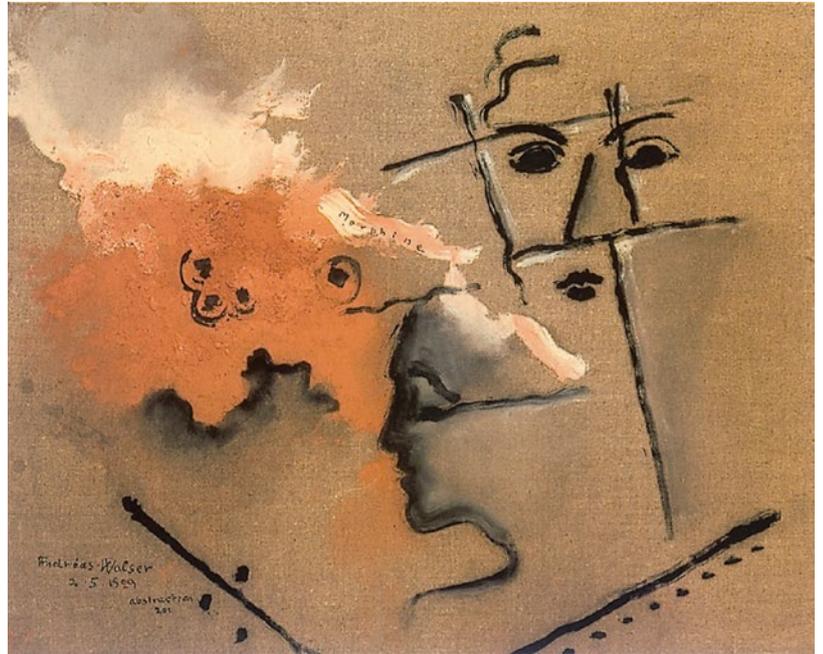
## Le «fils prodigue» de Coire

C'est un personnage extrêmement intéressant, mais dont la vie fut brève. Andreas Walser est un peintre des Grisons qui a très tôt fait connaissance avec ses grands modèles – Pablo Picasso, Jean Cocteau et Klaus Mann – et noué des contacts sur la scène internationale. Walser est mort en 1930, tout juste âgé de 22 ans. Une exposition lui est consacrée aujourd'hui au Musée de arts de Coire, complété par des concerts, des performances et des lectures. LEH

Andreas Walser: «Et maintenant – je m'en vais». Musée d'Art des Grisons, à Coire, exposition jusqu'au 16 juillet 2017. [www.buendner-kunstmuseum.ch](http://www.buendner-kunstmuseum.ch)



«Fumeur sur balcon».



«16° abstraction 201 rouge – 2 têtes (morphine)».



Sans titre (personnage masculin avec pipe d'opium).



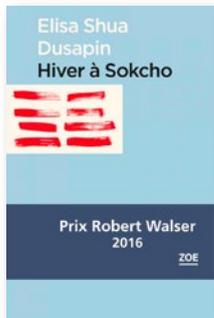
«Squelette devant un paysage de montagne».



**Andreas Walsler,**  
sur cette image datant d'après 1924,  
quitta tôt Coire pour Paris.

Photo des actives de Kirchner, Wichtrach/Berne,  
musée Courtesy Kirchner de Davos

## L'hiver en Corée du Sud



ELISA SHUA DUSAPIN:  
«Hiver à Sokcho»,  
Éditions Zoé 2016,  
144 pages; CHF 22.–

«Il est arrivé perdu dans un manteau de laine. Sa valise à mes pieds, il a retiré son bonnet. Visage occidental. Yeux sombres.» C'est par ces mots que commence le roman d'Elisa Dusapin «Hiver à Sokcho», qui transporte aussitôt le lecteur dans un univers lointain. Qui donc est cet homme qui s'égaré en plein hiver dans une station balnéaire sud-coréenne?

L'histoire se déroule dans la ville portuaire de Sokcho, proche de la frontière avec la Corée du Nord. À la fin de ses études universitaires, la jeune narratrice est revenue dans son pays natal et travaille dans un petit hôtel.

Kerrand, auteur de bande dessinée français, y séjourne en attente d'inspiration pour une nouvelle histoire. Tous deux se rapprochent – pour des raisons diverses – et partent ensemble en excursion, notamment à la frontière entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, ou arpentent la ville où le froid hivernal semble avoir figé le temps et les choses.

Le récit captive le lecteur jusqu'à la dernière page. Des questions surgissent. La protagoniste, cherche-t-elle en Kerrand, qui a presque le double de son âge, ce père inconnu, originaire de France lui aussi, ou cherche-t-elle un nouvel amant? Comment peut-elle échapper à l'emprise de sa mère, poissonnière disposant de la rare licence l'autorisant à préparer le fugu, ce poisson potentiellement hautement toxique? La narratrice aimerait rejoindre la France, être indépendante et trouver la paix. Les dessins de Kerrand vont-ils pouvoir l'y aider?

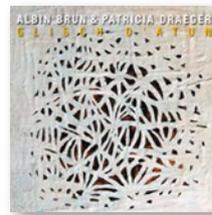
En peu de mots, l'auteure esquisse la vie ennuyeuse dans la ville portuaire. Elle décrit ses personnages, à l'instar du dessinateur qui suggère les siens par des coups de pinceau réguliers. Elle entrelace habilement des thèmes d'actualité tel que le conflit en Corée ou la chirurgie esthétique à laquelle les jeunes Coréennes recourent afin de s'approprier des traits plus occidentaux. La langue est claire, avec de brèves phrases presque formelles, et se distingue par la richesse et la subtilité de son lexique. Une petite merveille, écrite tout en délicatesse.

Née en 1992 d'un père français et d'une mère sud-coréenne, Elisa Shua Dusapin a grandi entre Paris et Porrentruy, dans le Jura suisse, et s'est diplômée en 2014 à l'Institut littéraire suisse de Bienne. En 2016, elle a reçu le Prix Walser qui est attribué tous les deux ans, une fois en allemand puis en français, à une première œuvre de fiction en prose.

«Hiver à Sokcho» est son premier roman. Déjà traduit en coréen, il sera bientôt publié en espagnol. Une édition en allemand n'est pas encore prévue.

RUTH VON GUNTEN

## Entre proximité et éloignement – la patrie comme point d'ancrage



ALBIN BRUN &  
PATRICIA DRAEGER:  
«Glisch d'Atun»  
(La Nef des fous)

«Glisch d'Atun» est un mélange de nostalgie et de légèreté visant à réinventer une musique populaire sans frontières. Il s'agit du premier album en duo d'Albin Brun et Patricia Draeger, après plusieurs années de collaboration. Leur musique, qui marie les harmonies subtiles et les sonorités puissantes de l'accordéon et du schwyzerörgeli, nous ramène à notre patrie tout en cultivant l'espace et l'ouverture. Mais parler simplement de «nouvelle musique populaire» est trop restrictif pour décrire cet album, à la fois tendre et espiègle. Albin Brun: «Nous essayons de créer notre musique populaire personnelle.

Elle ne se limite pas à un territoire précis, mais se trouve à mi-chemin entre proximité et éloignement.»

Depuis toujours, Albin Brun (schwyzerörgeli, saxophone soprano, duduk) et Patricia Draeger (accordéon) puisent leur inspiration musicale dans toutes les musiques du monde, ainsi que dans le jazz et le folk. Ils ont plusieurs tournées de concerts à leur actif, notamment en Russie, en Égypte, au Qatar, en Namibie, en Corée du Sud, en Italie et en Autriche, qui leur ont permis de grandir en compétence, en expérience et en potentialités. Ils travaillent également avec plusieurs autres groupes, dont la formation Kazalpin et ses trois chanteuses biélorusses. Sans oublier que ces deux musiciens jouent et composent aussi pour des projets de théâtre, des films documentaires et des pièces radiophoniques. Ils ont par ailleurs joué en quartet pour Expo.02, avec le Théâtre Stockdunkel. Enfin, Draeger a été membre du Tien Shan Express d'Heiri Känzig et a collaboré avec des musiciens mongols et égyptiens.

On le sent bien, plusieurs univers se mélangent ici, tout en resserrant la focale sur leurs origines et leurs expériences. Les dix morceaux de «Glisch d'Atun» mettent en valeur de belles mélodies, des thèmes étudiés et la virtuosité des artistes. Les influences de la musique populaire vont bien au-delà des idiomes des Alpes. On retrouve aussi une grande part d'improvisation, qui bouscule quelque peu les titres et allège certains phrasés du folk émotionnel avec des arrangements jazzy très aériens.

Albin Brun et Patricia Draeger ont tous deux une compréhension profonde et innée de musique. Ensemble, ils dégagent une qualité émotionnelle particulière qui puise dans la nostalgie comme la mélancolie et touche un très grand nombre.

PIRMIN BOSSART

## Bernhard Russi & Matthias Hüppi



Ils formaient une équipe bien rodée. Plus encore, ils étaient une communauté soudée. Matthias Hüppi et Bernhard Russi ont voyagé ensemble pendant des décennies d'une station de ski à une autre. Ils ont partagé l'hôtel, la voiture, l'avion. Ils ont pris le petit déjeuner ensemble et ont passé plus de temps l'un avec l'autre qu'un couple marié. L'animateur sportif Matthias Hüppi et son éminent expert Bernhard Russi étaient unis à la fin par une profonde amitié.

Quand cette équipe commentait les compétitions de ski sur la télévision suisse, d'une part leurs interventions dégageaient une énorme compétence, d'autre part ils inspiraient un grand respect. Cela ne posait aucun problème à Hüppi que le niveau d'expertise de Russi soit même un peu plus élevé que le sien. Lorsqu'il s'agissait de détails techniques, il abandonnait volontiers le sceptre à l'ancien as du ski et champion olympique. Le contraire était tout aussi évident: Hüppi dirigeait l'émission, orientait la discussion.

Certains disaient qu'ils se comportaient comme un vieux couple. Pourtant Hüppi et Russi se chamaillaient trop peu pour cela, y compris semble-t-il derrière la caméra. Ils ne se coupaient pas la parole, ne se contredisaient presque jamais. Malgré la charge émotionnelle, toutes leurs apparitions avaient quelque chose d'équilibré et d'agréable, en fin de compte aussi de très suisse, modéré. Un peu plus de ferveur dans la conversation de temps à autre n'aurait pas été de refus.

En février, la dream team a fait sa dernière apparition. Après 31 ans, Matthias Hüppi et Bernhard Russi ont fait leur dernier commentaire commun lors de la compétition mondiale de ski à St-Moritz. Une ère prend fin. Toutefois, on pourra continuer à écouter séparément et encore pendant un certain temps ces deux animateurs favoris de la télévision: Matthias Hüppi, âgé maintenant de 58 ans, animera le «Sportpanorama» et certains directs. Bernhard Russi, son aîné de onze ans, continuera à participer à de grands événements en tant qu'expert de la télévision. MARKO LEHTINEN

### Baisse du nombre de demandeurs d'asile

27 207 personnes ont demandé l'asile en Suisse en 2016. C'est presque un tiers de moins, soit 12 316 requêtes de moins que l'année précédente. Pour l'année en cours, le Secrétariat d'État aux migrations s'attend à un nombre encore plus faible de demandeurs d'asile. Cette diminution s'explique en premier lieu par la fermeture de la route des Balkans en mars 2016. Pour comparaison: avec 1,3 million de demandes l'an passé, ce nombre est resté globalement stable en Europe. La part de la Suisse a ainsi également baissé parmi toutes les demandes faites en Europe. Alors que le taux en 2012 était de 8,2%, il est descendu l'année dernière à environ 2%.

### Extrait du registre des poursuites pour le Tessin

La Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP) a accepté une initiative du canton du Tessin: les autorités pourront exiger des citoyens de l'UE qui demandent une autorisation de séjour ou un permis de frontalier de fournir un extrait du registre des poursuites, systématiquement et sans en justifier le motif. Le canton du Tessin agit ainsi depuis deux ans et souhaitait être légitimé dans sa pratique. Avec 13 voix contre 11, la décision de la CIP a été prise à une courte majorité. La commission sœur du Conseil des États va désormais élaborer une proposition de loi.

### Libre-échange après le Brexit

Selon la volonté du ministre de l'Économie, Johann Schneider-Ammann, un accord de libre-échange devrait être conclu dès que possible avec la Grande-Bretagne après le Brexit. Après la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, il ne devrait pas se passer un jour sans qu'une nouvelle convention entre en vigueur, a déclaré Schneider-Ammann dans une interview donnée au «Sonntagsblick». Le ministre britannique du Commerce Liam Fox lui aurait déjà assuré lors du forum économique mondial de Davos être très intéressé par un accord avec la Suisse, a déclaré le Conseil fédéral.

### Prix littéraire pour Charles Linsmayer

Le journaliste zurichois et spécialiste littéraire Charles Linsmayer a reçu, pour 2017, le «Prix spécial de médiation», un prix littéraire décerné par la Confédération. Ce prix de l'Office fédéral des affaires culturelles et doté de 40 000 francs distingue une personne ou une institution engagée en faveur de la médiation de la littérature en Suisse. C'est la troisième fois qu'il est décerné. Linsmayer rédige entre autres régulièrement une série littéraire pour la «Revue Suisse».



**Suisse.**  
tout naturellement.

**LA NATURE**  
**TE VEUT.**



Iragna, Tessin, © Per Keesch

Laisse-toi inspirer au **00800 100 200 30** ou sur **Suisse.com**